N° 201
Mars 2017
4,50 euros

LAND un Sproch

LES CAHIERS DU BILINGUISME

Alsace-Moselle

- 150 ans de destinée commune
- Beaucoup de malentendus
- Ein Erbe der Vergangenheit, eine Ambition für die Zukunft
- La Moselle est-elle une partie de l'Alsace ?
- Plaidoyer pour une région Alsace-Moselle
- Jean de Pange, entre Moselle et Alsace

PRATIQUE DU DIALECTE À WISSEMBOURG
Sondage et étude sociolinguistique

ENSEIGNEMENT IMMERSIF
Une irrésistible montée

Définir la langue de l'Alsace

ÉDITORIAL

La priorité : stopper le Front National

Nous n'avons pas l'habitude dans notre revue d'entrer dans le débat électoral, mais nous devons aujourd'hui sortir de notre réserve. Le risque d'un accident électoral grandit en effet chaque jour.

Une montée générale de la lepénisation des esprits à droite comme à gauche, la croissance largement partagée parmi nos concitoyens d'une exaspération aveugle chez les uns, d'une résignation indifférente chez les autres, la faiblesse des candidats, la banalisation du FN, etc., font que désormais la victoire de Marine Le Pen devient une probabilité qui ne provoque même plus d'inquiétude. Prenons conscience qu'elle est aux portes du pouvoir, profitant, comme en 1933, de la lassitude démocratique.

Nous devons tous, chacun dans son camp, sortir nos compatriotes de cette torpeur résignée : si notre revue devait avoir des lecteurs qui pensent que le Front National n'est pas pire que les autres et qu'il peut même apporter des solutions, il faut les réveiller : ne jouez pas avec le feu !

Le programme du Front National, c'est la sortie de l'Europe et par conséquent la mort de l'Europe : le retour des conflits avec nos voisins, un nouvel anti-germanisme, le retour des frontières, la montée des égoïsmes nationaux et l'impuissance par rapport aux menaces extérieures, la démission devant le dictateur russe et l'imitation du populiste américain.

Le programme du Front National c'est la sortie de l'Euro et l'endettement sans limite avec une monnaie dévaluée, l'effondrement de pans entiers de notre économie exclue des échanges internationaux, l'appauvrissement généralisé du pays, le tout justifié par l'égoïsme national.

Le programme du Front National, c'est le retour à un État autoritaire, ultra centralisé, ultra nationaliste, avec le démantèlement des protections que nous offrent, malgré leurs imperfections, les grandes conventions européennes et internationales, c'est le mépris des langues régionales, la négation d'identités régionales comme la nôtre.

Le Front National, c'est le rejet de l'humanisme et de l'esprit de compassion, c'est le rejet de la complexité des faits au profit d'explications monolithiques et simplistes. C'est le rejet de la culture de la critique et de la contradiction, la négation de la réalité au profit du mythe.

Alors, chers lecteurs, quelles que soient vos aigreurs, vos insatisfactions, vos critiques à l'égard des autres candidats, leur manque de probité, leur insuffisante maturité et les carences de leurs programmes, il faut voter pour eux. Ils ne sauveront peut-être pas la France, mais Marine Le Pen va à coup sûr la couler pour des décennies.

Pour l'Europe, pour la France, pour l'Alsace, pour vos enfants, votez et faites voter contre Marine le Pen.

JEAN-MARIE WOEHRLING

SOMMAIRE

Editorial **p. 2**

www.elsassjournal.com :
Une tribune citoyenne pour dire l'Alsace **p. 3**

La langue de l'Alsace : le sens d'une définition **p. 4-5**

Les associations de parents d'élèves lancent une alerte **p. 5**

L'irrésistible montée de l'enseignement immersif **p. 6**

Soziolinguistische Betrachtung zum Code-Switching und Code-Mixing im Nordelsasse **p. 7-8**

Un sondage sur la pratique du dialecte par les élèves du Lycée Stanislas de Wissembourg **p. 7**

Le réseau des classes immersives réunies en Alsace **p. 8**

Dossier ALSACE MOSELLE

- 150 ans de destinée commune **p. 9**
- Beaucoup de malentendus entre Alsaciens et mosellan **p. 11**
- La Moselle est-elle une partie de l'Alsace ? **p. 12-13**
- Entre spécificités communes et volonté d'avancer ensemble **p. 14-15**
- Ein Erbe der Vergangenheit, eine Ambition für die Zukunft **p. 16-17**
- Une même préoccupation mais des évolutions différentes **p. 18**
- Malaise alsacien, malaise mosellan **p. 19-20**
- Plaidoyer pour une région Alsace-Moselle **p. 21**
- L'héritage et le patrimoine **p. 22**
- «Appel de Sarreguemines» : une «communauté d'intérêts de l'Alsace et de la Moselle» **p. 23**
- Petit im-précis de géographie... **p. 24**
- Jean de Pange, entre Moselle et Alsace **p. 25**
- Les cigognes font aussi leurs nids en Moselle **p. 26**
- Literarisches Lothringen **p. 27**

Katharina und Katharina : zwei Frauengestalten der Reformation **p. 28-29**

Un drôle d'accent **p. 30**

Nouvelles parutions **p. 31-32**

Les Cahiers du bilinguisme

LAND un Sproch

5 Boulevard de la Victoire 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 36 48 30
www.**culture-bilinguisme.eu**
www.**centre-culturel-alsacien.eu**
email : **elsassbi@gmail.com**

Revue trimestrielle éditée par l'association
Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle - René Schickele-Gesellschaft
Directeur de la publication : Jean-Marie Woehrling

Ont participé à ce numéro :
Paul Abel, Jean Faivre, Janine Geiss, Emma Guntz, Richard Hormain, Pierre Klein, Alain A. Lauffenburger, Fernand Meyer, Philippe Mouraux, Carina Nagel, Jean-Marie Says, Jean-Paul Sorg, François Waag, Jean-Marie Woehrling, Stefan Woltersdorff, Bernard Zahra.

Photo couverture : Bennwihr, place de la mairie

Maquette - Mise en page : D. Lutz
N° commission paritaire : **1018 G 79901 • ISSN 0045-3773**
Membre de Flarep, Eblul-France, Rencontres Interrégionales

Tous droits de reproduction réservés

Print Europe Mundolsheim - Dépôt légal : **MARS 2017**

Une tribune citoyenne pour dire l'Alsace

Pourquoi un nouveau média ?

L'initiative de lancer et de gérer un nouveau média intitulé *Elsass Journal* ou «Relatio[1]», une tribune citoyenne pour dire l'Alsace, a été prise par l'ICA[2] qui souhaite pouvoir diffuser facilement des informations à ses membres et créer du lien.

Au-delà, la nécessité existe de donner une nouvelle tribune à des compétences diverses et de mettre à la disposition du plus grand nombre le maximum de connaissances sur les dossiers alsaciens. Pour ce faire, ce nouveau média ouvre ses colonnes à toute personne s'inscrivant dans une démarche proactive alsacienne et dans une philosophie politique traduisant alsacianitude non par ethnisme, mais par «démocratisme», post-nationalisme et européanisme.

Notre lancement a connu un succès certain. Après un numéro 0 en novembre, l'édition de décembre a enregistré plus de 890 lecteurs, parmi lesquels un certain nombre d'élus. En poursuivant sur cette lancée, le projet aura un réel impact sur l'opinion publique qui permettra de faire bouger les lignes, en particulier au cours d'une année 2017 riche en élections.

Penser ensemble

Tant de travail réalisé, tant d'initiatives prises, tant de concepts élaborés restent largement méconnus faute de leur assurer une large diffusion.

L'objectif est de traiter régulièrement et en profondeur un grand nombre de sujets de première importance et au travers de leur diffusion d'inscrire notre ambition pour l'Alsace dans l'espace public.

Nous n'arriverons pas à avancer sur les problèmes qui nous préoccupent sans médias permettant le «penser ensemble». C'est ce «penser ensemble» qui manque le plus à l'Alsace. Pour cela, conditions sine qua non de l'efficacité politique et de l'agir ensemble, il faut en amont une large diffusion de connaissances et d'informations, éléments d'une culture politique alsacienne partagée, pour qu'en aval puisse se former la solidarité nécessaire et suffisante pour pousser au changement.

Mode d'emploi

L'*Elsass-Journal* est un périodique numérique, donc accessible sur internet à l'adresse **www.elsassjournal.com**. Il est gratuit. La périodicité prévue est mensuelle. Les numéros successifs sont disponibles en pdf sur le site. Il est également possible d'y déposer des commentaires sur les articles publiés. Enfin il est possible de s'abonner sur le site pour recevoir l'*Elsass-Journal* par courrier électronique.

PIERRE KLEIN
directeur de publication

1. Ce titre fait référence à Johann Carolus (1575–1634) qui édita à partir de 1605 à Strasbourg la première gazette au monde et de langue allemande : « *Relation : aller Fürnemmen und gedenckwürdigen Historien* »

2. ICA = Initiative citoyenne alsacienne pour plus de démocratie / Bewejung füer d'Zukunft vom Elsass / Elsässische Bürgerinitiative für Einheit in Vielfalt : un think tank ou Denkfabrik, un lieu de réflexion et de proposition, dont l'objectif est double : diffuser une culture politique et contribuer à la formation de la volonté politique ou faculté d'exercer un choix ; constituer un rassemblement citoyen pour la défense des intérêts alsaciens. ww.ica2010.fr

La langue de l'Alsace

Le bureau du Conseil culturel d'Alsace a tenu le 10 février 2017 un débat sur la définition de la langue régionale, à l'issue duquel a été retenue la définition adoptée en 2014 par la Région Alsace et les Départements du Bas Rhin et du Haut-Rhin en conclusion des Assises de la langue et de la culture régionales : « ***La langue régionale de l'Alsace est une langue de racine germanique sous la forme écrite et orale des dialectes alsaciens et de la langue allemande sous sa forme standard****». Cette définition laisse entières les différences d'approche.*

On peut dire que quasiment tout le monde est d'accord pour que sous le «label» formel de «langue régionale d'Alsace», il faut promouvoir à la fois les dialectes et l'allemand standard. Tous sont d'accord pour souligner aussi bien la dimension émotionnelle et intime des dialectes que l'importance communicationnelle du standard.

Deux approches

Malgré cela, les esprits se séparent sur le rôle et la nature de ces deux composantes :

■ Il y une tendance pour laquelle les dialectes forment une langue autonome, la seule que les Alsaciens ressentent comme étant la leur propre, l'allemand étant une langue «de référence», («*l'allemand standard est la langue de référence de tous les dialectes» ; arrêté ministériel du 29 décembre 2007*) utilisée à l'école et en vue d'une utilisation fonctionnelle (économie, échanges, etc.) mais que les Alsaciens ne reconnaitraient plus comment leur langue, alors même qu'il en était ainsi dans le passé. Seule la «langue alsacienne» dans sa forme dialectale correspond au sentiment d'identification des Alsaciens, à la dimension culturelle et aux traditions propres à l'Alsace (théâtre, poésie, chant, danses, cuisine, etc.) spécifiques à l'Alsace.

■ Face à cette position, nous défendons la conception d'une langue unitaire qui inclut un niveau formalisé (avec un standard partagé dans toute l'aire germanophone) et un niveau dialectal (des parlers communs à des groupes territoriaux déterminés). Ces deux niveaux s'enrichissent réciproquement, les fonctions sociales de la langue se partageant entre eux. La culture de l'Alsace se définit par une rencontre des deux mondes culturels français et allemand : cela implique de considérer chacun de ces deux mondes comme constitutifs de l'Alsace. Dans cet esprit, nous considérons que l'Alsace a deux langues : le français et l'allemand (standard et dialectes). Pour chacune de ces deux langues, nous revendiquons à la fois leur dimension culturelle planétaire et notre pratique locale (accent, alsacianismes, dialectes, etc.).

Les nouvelles plaques «bilingues» de Strasbourg réduisent à la portion congrue la part laissée à la langue régionale.

Ressenti ou choix raisonné

Nous comprenons le ressenti de ceux qui peinent à reconnaître l'allemand comme langue de l'Alsace. Mais nous pensons que le «ressenti» ne peut, dans ce domaine comme dans d'autres, être le seul fondement d'une politique. Le ressenti actuel est le résultat d'un conditionnement culturel qui nous a été imposé. Le même ressenti conduit les jeunes générations d'Alsaciens à rejeter également les dialectes comme étant quelque chose qui leur est étranger. Nous opposons au ressenti l'exercice d'un choix raisonné fondé sur l'analyse objective d'une situation et sur la connaissance des mécanismes concrets de développement et de disparition des langues tels que nous pouvons les observer dans des situations territoriales comparables.

Si nous ne voulons pas nous résigner au contexte actuel d'appauvrissement du patrimoine linguistique de l'Alsace, il nous faut concevoir une vraie politique linguistique ambitieuse et cohérente. La conception d'une langue de l'Alsace constituée par un conglomérat de dialectes en relation seulement lointaine avec une langue allemande standard ne constitue pas une base opérationnelle pour une telle politique. Elle peut tout au plus servir de cadre à un certain nombre de « soins palliatifs » pour laisser ce patrimoine linguistique mourir plus paisiblement. Une politique linguistique efficace, capable de restaurer un bilinguisme réel pour une partie significative de la population, ne peut se construire que si l'on inclut sans réserve le standard dans la langue à promouvoir.

Standard et dialectes : une seule langue sous différentes formes

Il faut que la relation entre standard et dialecte soit restaurée Cela ne peut se faire que si on reconnaît que nous avons affaire à une seule langue qui se manifeste sous différentes formes. La même dualité existe d'ailleurs pour le français et toutes les langues en général. La conception que se fait l'éducation nationale de l'allemand (langue internationale) la conduit encore

aujourd'hui (malgré quelques belles phrases dans des circulaires) à refuser toute place aux dialectes (perçus comme facteurs de discrimination). Alors que la reconnaissance de l'unité entre dialectes et standard permet de faire « flèche de tout bois » : il faut faire usage de toute forme disponible de la langue régionale : dialectes là où ils existent encore, enseignants germanophones étrangers s'ils sont disponibles, enseignants alsaciens même si leur germanophonie est parfois mal assurée, etc. De Holderith à ABCM en passant par Weckmann, les partisans de l'allemand langue régionale ont toujours cherché à donner la meilleure place effectivement possible aux dialectes ; si le standard ne permet pas toujours de revivifier un dialecte moribond, il n'y a pas de cas où il lui a été nocif.

Les dialectes sont des variétés linguistiques qui permettent à leurs locuteurs de se reconnaître comme membres d'un même groupe. Ce ne sont pas les difficultés rencontrées par les dialectes qui affaiblissent la communauté locale. C'est la dissolution de la communauté locale qui conduit à la disparition des dialectes. Il faut donc un projet linguistique qui passe par un renforcement de la personnalité régionale et qui en inclut toutes les compétences. Cela implique d'y intégrer le standard autant que les dialectes.

Notre langue : allemand d'Alsace[1]

Ce projet linguistique, il doit être pour nous le même que pour les Suisses alémaniques, les habitants de la Communauté germanophone de Belgique, les habitants du Tyrol du Sud : un ancrage fort dans le standard pour donner le plus de force possible aux dialectes. Comme eux, il ne faut pas avoir peur d'appeler notre langue par son nom plutôt que de recourir à une périphrase compliquée que personne n'écoute ni ne comprend. Ces territoires se définissent comme « *deutschsprachig* ». Nous pouvons appeler notre langue régionale « allemand d'Alsace » composé d'allemands dialectaux et d'allemand standard. Pour nous comme pour les Suisses germanophones, cette reconnaissance n'a rien à voir avec une appartenance nationale. Elle exprime avec justesse notre identité régionale qui n'a jamais été repli sur le local mais ouverture européenne tant vers l'est que vers l'ouest. ◗

JEAN-MARIE WOEHRLING

1. Nous devrions dire allemand d'Alsace et de Moselle : voir le dossier de ce numéro.

Les associations alsaciennes de parents d'élèves lancent une alerte

▪ Motion de l'APEPA (Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Public en Alsace)

« La déconstruction de l'Alsace et de ses spécificités a-t-elle franchi un nouveau pas vers le détricotage des dotations horaires et de ses programmes dans l'Académie de Strasbourg ?

Depuis 2016, nous assistons, d'une part aux assauts des défenseurs à tout crin de la laïcité contre l'heure d'enseignement de religion à l'école (ERE), et d'autre part au démantèlement de l'option *Langues et Culture Régionale* (LCR), à la déconstruction de l'enseignement bilingue par la suppression du principe « UN maître / UNE langue » et à un nombre d'heures d'enseignement de l'allemand qui se réduit comme peau de chagrin tant en classe bilingue de collège qu'en classe monolingue au 1er degré (…) la marginalisation de l'ERE en lycée conduit à ce que toujours moins d'élèves puissent la choisir. (…) L'état d'esprit qui règne dans les collèges et les lycées publics stigmatise le choix des familles. Celle-ci renoncent de plus en plus à demander cette option. (…) L'heure de LCR était jusqu'à présent proposée à tous les élèves de collèges et des lycées. (…) nous nous interrogeons aujourd'hui sur les raisons de sa disparition Concernant l'enseignement de l'allemand, la situation actuelle et le déficit d'enseignants démontrent que les objectifs de nombre de locuteurs annoncés dans la convention quadripartite - entre les collectivités alsaciennes et l'Etat - ne seront jamais atteints en 2030 ! Des « classes bilingues » qui ont souvent mis des années à se créer autour du principe UN maître / UNE langue, sont subtilement transformées en « classes LCR» en un seul coup de baguette (…) » ◗ (7 février 2017)

▪ Pétition de l'association ELTERN Alsace

« Enseignement bilingue en Alsace : STOP au détricotage !

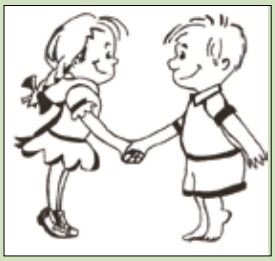

Nous appelons tous les citoyens attachés à une Alsace ouverte, plurilingue et ambitieuse à réaffirmer avec force les grands principes de l'enseignement bilingue paritaire tel qu'il fait ses preuves depuis plus de 20 ans au travers d'un apprentissage précoce facilitant l'assimilation.

Nous constatons aujourd'hui de nombreuses dérives ; aussi nous demandons à l'Éducation nationale et à ses représentants dans les régions de ne pas fragiliser cette filière porteuse d'avenir pour nos jeunes, et de garantir aux familles, dans le respect de la convention État/ Région/ Département 2015-2018 :

- un accès systématique à l'enseignement bilingue dès la première année de maternelle,
- le respect du principe «1 maître - 1 langue» jusqu'à l'entrée au collège,
- une politique de formation d'enseignants plus ambitieuse afin de garantir la qualité d'une filière d'excellence pour tous,
- une vraie continuité de l'offre bilingue entre école et collège ainsi que le maintien du nombre d'»heures bilingues» en collèges à 9 heures au minimum. » ◗

PÉTITION EN LIGNE : https://www.petitions24.net/enseignement_bilingue_en_alsace_stop_au_detricotage

L'irrésistible montée de l'enseignement immersif

On appelle « enseignement immersif » un enseignement effectué pour la totalité ou pour la plus grande partie du temps scolaire dans une langue autre que la langue dominante. Cette démarche éducative part du double constat qu'une langue est mieux acquise si elle est pratiquée plutôt qu'enseignée et que le temps scolaire n'est qu'une petite partie du temps quotidien d'imprégnation linguistique. Celle-ci a lieu principalement dans la langue dominante ; par conséquent, en donnant l'essentiel du temps scolaire à une langue minoritaire, en l'occurrence notre langue régionale, et en faisant de celle-ci un moyen d'apprentissage, on ne met pas en cause une acquisition correcte de la langue dominante, tout en optimisant l'acquisition de la langue minoritaire.

La validité de cette démarche est désormais reconnue au plan international. Elle reste illégale en France en vertu d'une jurisprudence du Conseil d'État. Malgré cette interdiction, l'enseignement immersif se développe également en France, dans les écoles associatives mais aussi dans l'enseignement public : la ministre de l'éducation nationale vient de conclure avec deux régions occitanes une convention qui mentionne expressément ce procédé d'enseignement. L'enseignement immersif est ancien en Bretagne et y a d'excellents résultats : les élèves des lycées DIWAN ont d'excellent résultats en français et en breton.

ABCM développe l'immersion totale en alsacien et en allemand

L'Alsace veut aussi développer cette méthode. Les écoles associatives bilingues *ABCM Zweisprachigkeit* ont décidé de s'appuyer sur les expériences de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française qui réunit également les écoles basques, bretonnes, catalanes et occitanes qui, elles, proposent une immersion totale dès la maternelle et parfois jusqu'au cycle 2. Dans plusieurs écoles (dont Lutterbach) ABCM met déjà en œuvre un enseignement immersif à 75 % (combinant allemand standard et allemand dialectal). À la rentrée prochaine, les écoles ABCM de Mulhouse, Ingersheim et Haguenau passeront à l'immersion totale en maternelle,

deux jours en allemand, deux jours en alsacien ; et trois ans plus tard (pour les enfants arrivés en maternelle en 2017), l'immersion totale en allemand, au CP. Le français sera alors introduit au CE1 à raison de dix heures par semaine, avec encore deux heures en alsacien (de même au CE2, puis onze heures de français au CM).

« *Ainsi, on se différenciera davantage des écoles bilingues publiques, souligne Karine Sarbacher ; avec des résultats encore plus significatifs, comme le souhaitent les collectivités qui nous soutiennent malgré les restrictions budgétaires.* » Car le but est bien, à terme, que les enfants parviennent à s'exprimer en allemand.

FILAL appelle à l'ouverture de crèches immersives en alsacien

L'association FILAL initiée par Thierry Kranzer poursuit le même objectif en mettant encore davantage l'accent sur le dialecte et sur le niveau préscolaire. De manière complémentaire à ce que fait ABCM, l'objectif du FILAL est de créer des crèches en immersion complète dès avant trois ans. À cette fin les responsables du Fonds International écrivent aux maires, aux responsables des conseils départementaux et aux entreprises pour trouver les ressources et les locaux nécessaires. Le mouvement s'est adressé aux troupes de théâtre alsacien et aux citoyens. Le FILAL s'inspire de ce qui se fait en Bretagne : à Vannes par exemple, deux crèches en immersion complète se sont ouvertes dès 2011 avec l'aide du Conseil Régional.

FONDS INTERNATIONAL
POUR LA LANGUE ALSACIENNE

Vingt cinq départements disposent déjà de crèches ou maternelles en immersion complète. « *L'Alsace a une révolution linguistique de retard* » estime Thierry Kranzer. « *Il y a de vieilles crispations et un certain manque de courage. Les Bretons n'ont que l'argument de leur épanouissement personnel et de la défense de leur culture. Alors que notre langue régionale est celle des puissances économiques voisines* ».

Soziolinguistische Betrachtung zum Code-Switching und Code-Mixing im Nordelsass

Carina Nagel hat Im Frühjahr 2011 eine soziolinguistische Untersuchung zur Sprache und zur Situation des elsässischen Dialekts in Weißenburg/Wissembourg durchgeführt.Sie wollte herausfinden, wer im Alltag Elsässisch spricht und in welchem Kontext der Dialekt verwendet wird. Gegenstand der Arbeit war außerdem die Untersuchung sogenannter Sprachkontaktphänomene als Konsequenz der Vermischung französischer und deutscher Sprachanteile.

Die Einheimischen haben sich der Vormachtstellung der französischen Sprache weitestgehend angepasst. Der elsässische Bilingualismus läuft Gefahr, von einem französischen Monolingualismus vollständig verdrängt zu werden. Durch die Ausbreitung der französischen Sprache in vielen gesellschaftlichen Bereichen verliert der Dialekt zunehmend an Funktionalität.

Wechsel der Sprache und Vermischung der Sprachen

Neben dem sich langsam aber sicher vollziehenden Sprachwechsel sind auch Phänomene wie das sogenannte Code-Switching (Wechsel der Sprache z.B. nach einem Satz) und das sogenannte Code-Mixing (Vermischung zweier Sprachen innerhalb eines Satzes) im Elsass zu beobachten und haben bereits einen gewissen Grad an Normalität angenommen. Diese können ebenso ein Zeichen des sprachlichen Zerfalls sein.

Darüber hinaus kann man wohl davon ausgehen, dass dieses Abwechseln bei jungen wie bei älteren Dialektsprechern den Ausdruck eines Konflikts zwischen der sprachlichen Kompetenz und der Demonstration ihrer Zugehörigkeit zur elsässischen Kultur darstellt.

Hier drei kurze Beispiele aus meinen Sprachdaten zur Darstellung der Sprachphänomene bzw. des Sprachwechsels im Verlauf eines Gesprächs :

1. „was was soll des hesa? village fleurie, da krieschener a prime warum krieschener a prime?"
2. „non, on n'a plus, s' isch einer ausm' Palatinat. Weil n Süße hen se net welle un des isch der enzisch wo mer hen."
3. Person A: „oh il fait chaud aujourd'hui. »
Person B:" Joa. Im Auto isch no schlimmer."
Person A: « Ah, vous n'avez pas de clima ? »
Person B : „Doch scho aber trotzdem."

Die Gründe für die Wahl einer Sprache können vielfältig sein, sind aber zumeist in erster Linie vom Interaktionspartner abhängig. Nach der Festlegung einer ge-

Un sondage sur la pratique du dialecte par les élèves du Lycée Stanislas de Wissembourg

La revue *L'Outre –Forêt* (n°76 – IV 2016) publie un article de Christophe Pannier sur un sondage qu'il a réalisé auprès des élèves de seconde du lycée Stanislas en 2015. Ce lycée draine une grande partie des élèves issus des collèges d'Alsace du Nord (Wissembourg, Soultz-sous-Forêt, Reichshoffen, Bischwiller, etc.)

Selon les résultats du sondage, environ 65 % des parents sont déclarés comme parlant alsacien.
À la question « *Quelle est votre pratique du dialecte ?* » posée à ces jeunes de quinze ans :
• 34,16 % ont répondu « je parle et je comprends l'alsacien,
• 36,62 % ont répondu qu'ils comprennent sans le parler,
• 29,22 % ont répondu qu'il ne le parlaient pas du tout.

Ces chiffres traduisent une baisse seulement légère de la pratique de l'alsacien par rapport à un sondage similaire fait dix ans auparavant. On pourrait donc conclure à une stabilisation. Cependant, comme pour tous ces types de sondages qui laissent au déclarant la responsabilité de qualifier sa pratique linguistique, il peut exister une différence sensible entre le sentiment de parler er de comprendre et la maitrise effective de la langue.

Cependant le lycée Stanislas reste encore un « bastion » du dialecte, par comparaison à d'autres établissements. Ainsi, alors que pour l'ensemble de l'Académie, seulement 4 % des élèves ont choisi de passer l'épreuve de « langue et culture régionale » en dialecte ou en allemand standard, au lycée cette proportion se monte à 25 %.

Selon les indications des élèves, la pratique du dialecte est pour l'essentiel réservée aux échanges avec les grands-parents, parents ou autres membres de la famille. Seuls 4 % des élèves déclarent le parler avec des camarades. Comme dans le passé, le dialecte est mieux transmis par les catégories sociales modestes (agriculteurs, ouvriers : 54 %) que par les couches plus favorisées (cadres : 18 %).

Si plus de deux tiers des élèves ont une opinion positive de la « culture alsacienne », ils en connaissent surtout la gastronomie et seulement 20 % ont été au théâtre alsacien.

Élèves du lycée Stanilas à Wissembourg.

Code-Switching.

meinsamen Sprache kann es während des Gesprächs weiterhin zum Wechsel der Sprache oder zu Sprachvermischungen kommen. Unter der Voraussetzung, dass die Interagierenden über dieselben Sprachkenntnisse verfügen, kann sich Person A bspw. auch des Repertoires der anderen Sprache/des Dialekts bedienen und dadurch das Gespräch nicht nur in sprachlicher, sondern auch in kontextueller oder metaphorischer Hinsicht bereichern, einen Dritten vom Dialog ausschließen oder die Zugehörigkeit zu einer Gruppe, bspw. zu der der Elsässer, markieren. Darüber hinaus können Wörter aus der einen oder anderen Sprache auch über persönliche sprachliche Defizite hinweghelfen oder Lücken im gegebenen Wortlexikon einer Sprache ausfüllen.

Sprachkontaktphänomene die auch für kulturelle Bereicherung sprechen

Ein wesentliches Ergebnis der Arbeit besteht darin, dass aufgezeigt werden konnte, welchen Grad an Normalität der Sprachwechsel sowie die Vermischung französischer und elsässischer Satzelemente oder Worte im elsässischen Alltag erreicht hat sowie die Erkenntnis, dass Sprachkontaktphänomene keineswegs allein den Verfall der Regionalsprache kennzeichnen, sondern im Gespräch durchaus auch ihre Funktion erfüllen und von den Sprechern hierzu gar bewusst eingesetzt werden können.

Anhand mehrerer Beispiele konnte der Beweis dafür erbracht werden, dass der Dialekt, zumindest in der nordelsässischen Kleinstadt, hauptsächlich nur noch vom vorwiegend älteren Bevölkerungsteil gesprochen wird, die Wahl des „Elsässerditsch" im Gespräch überdies aber an bestimmte Bedingungen geknüpft ist und zusätzlich in zunehmender Weise von französischen Einschüben und Worten durchsetzt wird. Es stellte sich heraus, dass die französische Sprache bspw. in den öffentlichen Bereichen klar dominiert und überdies immer dann als Sprache gewählt wird, wenn die Interaktionspartner einander fremd sind.

Der Bilingualismus hat im Elsass nur dann eine Zukunft, wenn umfassende Reformen eingeleitet, Konzepte zum Erhalt desselben erarbeitet, identitätsstiftende Faktoren wiederbelebt sowie vor allem mentale Blockierungen gelöst werden. ◗

CARINA NAGEL

Les réseaux de classes associatives immersives réunies à Strasbourg

Sur l'invitation d'*ABCM-Zweisprachigkeit*, la fédération ESKOLIM a tenu son assemblée générale à Strasbourg. Elle rassemble les cinq réseaux d'établissements scolaires associatifs immersifs en langue régionale de l'hexagone : *Seaska* en Pays basque, *Bressola* en Catalogne, *Diwan* en Bretagne, *Calandreta* en Occitanie et *ABCM-Zweisprachigkeit* en Alsace/Moselle.

Ces cinq réseaux sont également réunis au sein de l'Institut Supérieur des Langues de la République Française (ISLRF), créé en 1996 pour mettre en commun les moyens de formation initiale des maîtres des classes associatives. En effet, la formation universitaire traditionnelle ne prend pas en compte les besoins spécifique de l'enseignement en langue régionale, (ce qui explique que l'Éducation Nationale ne dispose pas d'enseignants suffisants pour ouvrir les classes bilingues que demandent les parents).

Cette assemblée générale a réuni des militants qui, pour certains sont engagés depuis plus de 25 ans dans les réseaux d'écoles associatives pour les langues régionales. Il faut exprimer admiration et gratitude à ces personnes qui mènent avec grande persévérance et beaucoup de compétence ce combat difficile.

Les cinq présidents (au centre Karine Sarbacher présidente d'*ABCM-Zweisprachigkeit*) des réseaux associatifs de classes immersives unis et solidaires).

Dans toutes les régions, la promotion des langues régionales par un enseignement immersif est difficile. Les difficultés sont particulièrement nombreuses en Alsace où le conseil d'école de l'ESPE (organisme universitaire chargé de la formation des enseignants) s'est opposé à une convention avec ABCM et où le soutien des municipalités est fragile (ainsi, l'équipe municipale d'Ingersheim abandonne son soutien à l'école associative bilingue implantée pourtant depuis 1991 sur sa commune !). Les réseaux des autres régions ont assuré *ABCM-Zweisprachigkeit* de leur soutien. ◗

M'R BRÜCHE EJCH

→ Pour **promouvoir notre langue** et notre culture régionale,
→ Pour **soutenir l'enseignement** bilingue français-allemand,
→ Pour **faire connaître notre histoire**, notre littérature, nos traditions,
→ Pour **développer la coopération** au sein du Rhin supérieur,

JE SOUTIENS L'ASSOCIATION RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT - CULTURE ET BILINGUISME D'ALSACE ET DE MOSELLE

❑ j'**adhère** à l'association et je verse ma cotisation (30 euros)
❑ je m'**abonne** à la revue *Land un Sproch* (4 numéros par an : 18 euros - Hors France : 21 €)
❑ je **fais un don** (déductible de l'impôt sur le revenu à raison de 66 % de son montant)
❑ je **participe à l'activité** de l'association (précisez vos disponibilités).

Crédit Mutuel Cronenbourg **IBAN** FR76 1027 8010 0200 0206 5270 138 ▪ **BIC** CMCIFR2A
Volksbank Bühl eG Deutschland **IBAN :** DE39662914000005134714 ▪ **BIC :** GENODE61BHL
(*n'oubliez pas d'indiquer votre nom et l'objet de votre virement*)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE L'ASSOCIATION CULTURE ET BILINGUISME RENÉ SCHICKELE GESELLSCHAFT

22 avril 2017 à 14 h
5 boulevard de la victoire Strasbourg

Que vous soyez membre ou seulement sympathisant venez participer à cette rencontre pour discuter de l'action de notre association et pour participer au débat qui clôturera cette rencontre : « *Les élections et notre langue régionale* ».

Moselle et Alsace

La réforme territoriale a été l'occasion d'une nouvelle interrogation sur les liens entre l'Alsace et la Moselle. L'attitude de nombreux Alsaciens : « non à la Lorraine (a fortiori la Champagne et les Ardennes), oui à la Moselle » n'a pas toujours été appréciée. Certains ont vu dans l'intégration dans une même « grande région » une opportunité pour l'Alsace et la Moselle d'intensifier la mise en valeur de leurs intérêts communs. Pour d'autres, l'objectif primordial de reconstituer une région Alsace autonome aboutit à délaisser la question des rapports avec la Moselle. Les Mosellans de leur côté sont plus concernés par la rivalité entre Metz et Nancy que par le caractère artificiel du Grand Est.

Nancy, place Maginot.

Au delà de ces préoccupations du moment, il y a tant de choses qui à la fois unissent et séparent les Alsaciens et les Mosellans que cela vaut la peine d'approfondir le sujet, même s'il est difficile à cerner. Ce qui nous importe ici, c'est la dimension culturelle : la langue, la mémoire, les traditions, les valeurs qu'expriment la législation locale, l'ouverture vers le monde germanique et l'adhésion à l'Europe. Ce sont des thèmes qui importent tant aux Mosellans qu'aux Alsaciens, mais qu'ils déclinent de manière différente. Des thèmes qui tissent des intérêts communs mais qui ne fondent que rarement des stratégies partagées. Pourtant lorsque celles-ci existent, le gain en efficacité est incontestable.

Aussi, est-il souhaitable de résister à la distance croissante qui sépare Mosellans et Alsaciens en restant fermement attachés aux institutions qui restent communes et en cherchant de nouvelles formes de coopération au plan des actions publiques comme celui de la société civile. N'ayons pas peur de nous affirmer Alsaciens-Mosellans !

150 ans de destinée commune

Une communauté d'expériences historiques a uni les Mosellans et les Alsaciens pendant 150 ans. Ce destin partagé a fait naître un sorte d'identité collective, peut-être mieux perçue par les «autres» (Français de l'intérieur ou étrangers qui évoquent volontiers le concept d'Alsace-Lorraine) que par les intéressés eux-mêmes, pour qui cette histoire commune est parfois occultée car elle a été souvent perçue non comme une richesse mais comme une source de difficulté, voire un fardeau.

1806-1870 Une résistance difficile à la francisation

La Moselle et l'Alsace constituent les territoires germanophones de la France. Pendant longtemps la primauté du français n'a pas fait l'objet d'une politique très active et n'a touché que les classes dominantes. A partir de la restauration, la volonté de développer la connaissance du français aussi dans les couches populaires se traduit par une politique de diffusion du français dans l'école primaire. Celle-ci se heurte en Moselle comme en Alsace à l'opposition de ceux qui voient dans l'allemand et dans la culture allemande la base non seulement de la culture locale mais aussi du sentiment religieux. Dans tous les trois départements cette réaction n'a pas de contenu politique et ne met pas en cause l'appartenance à la France ni ne traduit d'hostilité par rapport à la langue française. Les élites locales vont chercher leur formation aussi bien à l'est qu'à l'ouest et concrétisent la notion de bilinguisme et de double culture.

Au plan politique, c'est en Alsace comme en Moselle le règne des notables généralement obséquieux à l'égard du pouvoir et soumis à la tutelle préfectorale. Au plan social, domine une grande misère qui conduit de manière similaire beaucoup de Mosellans et d'Alsaciens à émigrer, notamment en Amérique et en Algérie.

1870-1918 L'expérience du Reichsland

La période d'appartenance à l'Allemagne va fortement renforcer l'identité locale qui s'était sensiblement émoussée durant la première moitié du XIXe siècle : c'est un sentiment d'identité spécifique « alsacienne-lorraine » qui se développe, favorisé par l'existence d'un cadre institutionnel et juridique commun, la communauté dans l'opposition (souvent plus formelle que réelle) aux autorités allemandes et la recherche d'un statut de plus grande autonomie, le partage d'un épanouissement économique et culturel remarquable, le maintien de liens culturels avec la France coexistant avec l'intégration dans le monde culturel allemand. Finalement Mosellans et Alsaciens subiront ensemble l'épreuve de la guerre : l'incorporation pour la plupart dans l'armée allemande et la fuite de quelques dizaines de milliers en France, la dictature militaire des autorités du front et l'effondrement du Reich.

1919-1939 La défense commune du régime local

Si la « redépartementalisation » convient mieux aux Mosellans qu'aux Alsaciens, ils se retrouvent ensemble à défendre les particularités héritées du Reichsland : sécurité sociale, statut local des cultes et de l'enseignement religieux, livre foncier, autonomie communale, cadre local des fonctionnaires, etc. La partie germanophone de la Moselle n'est pas la dernière à critiquer la place marginale faite à l'allemand dans l'école. Les uns et les autres connaissent l'expulsion brutale des Allemands, les différentes cartes d'identité et la gestion très contestable des biens économiques allemands mis sous séquestre : entreprises sidérurgiques pour les uns, mines de potasse pour les autres. Mosellans comme Alsaciens connaissent les contre-coups de la construction de la ligne Maginot et l'expérience de l'évacuation en 1939 même si les uns sont allés dans le Sud-Ouest et les autres dans l'Ouest. Le mouvement autonomiste sera moins fort en Moselle qu'en Alsace mais non absent.

Des syndicats aux églises protestantes en passant par les groupements d'apiculteurs ou les mutuelles d'assurance, de nombreux organismes conservent une organisation interdépartementale « d'Alsace-Lorraine ».

Les vedettes, tableau patriotique d'Eugène Chaperon (1914). L'Alsace et la Lorraine disputées par leurs libérateurs.

1940-1944 L'intégration dans le Reich nazi et l'incorporation de force

Si les Mosellans sont annexés au Gau de Westmark et les Alsaciens au Gau de Baden, le drame a été commun : expulsions, répression, obligation de se soumettre à l'ordre nazi, germanisation outrancière, RAD puis incorporation de force de nombreux Alsaciens ett Mosellan qui se retrouveront pour la plupart sur le front russe et beaucoup à Tambow. Ces quatre années ont pesé lourd dans le sentiment commun d'humiliation et d'abandon.

1945-1956 De l'Alsace-Lorraine à l'Alsace-Moselle

Mosellans et Alsaciens partagent les conséquences douloureuses de l'annexion de fait : épuration, incompréhension et suspicion. Alsaciens et Mosellans se retrouvent sur les questions scolaires (enseignement religieux enseignement de la langue allemande). L'affaire d'Oradour touche plus particulièrement les Alsaciens mais est également vivement ressentie en Moselle, même si au moment du vote de la loi d'amnistie plusieurs élus mosellans marquent leurs distances par rapport aux Alsaciens. Peu à peu, chaque côté va vivre ses expériences propres. À partir de 1956, les trois départements se trouvent dans deux circonscriptions régionales différentes : Alsace et Lorraine. L'expression « Alsace-Lorraine » devient ainsi ambiguë et peu à peu elle est remplacée par celle d'Alsace-Moselle.

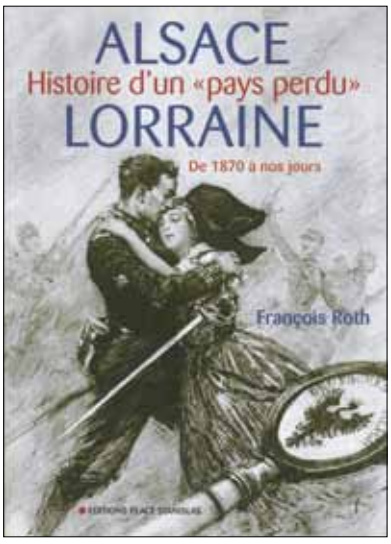

Regards d'historiens sur l'Alsace-Lorraine :
***Pays perdus* (François Roth) et *Une nation interdite* (Pierri Zind).**

Beaucoup de malentendus entre Alsaciens et Mosellans

France info *publie sur son site le titre « Pourquoi tant de haine entre Alsaciens et Lorrains ? ». Cette caricature est indigne, mais il est vrai que beaucoup de malentendus affectent les relations Alsaciens et Lorrains/Mosellans.*

Il existe même une sorte tradition de dénigrement réciproque. Cette rivalité est légendaire au point de faire l'objet d'exploitations romanesques : dans son ouvrage *La fabuleuse invasion de l'Alsace par les Lorrains* (Éditions Place Stanislas), Louis Engel, auteur né de père lorrain et de mère alsacienne, la met en scène avec ironie et humour.

Reproches croisés

Une ethnographie sommaire oppose les Alsaciens alamans aux Lorrains francs avec des tempéraments très différents, les Alamans consensuels mais mous et les Francs plus querelleurs voire fourbes («*falsche Lotrhinger*»). Les Alsaciens expriment à travers des histoires drôles sur les Lorrains un sentiment de supériorité (la Lorraine pauvre opposée à l'Alsace riche) tandis que les Lorrains reprochent aux Alsaciens leur arrogance et leur volonté de vouloir «annexer» la Moselle, annexion partiellement réalisée en 1793 en ce qui concerne les cantons formant l'Alsace Bossue. Les Alsaciens qualifient souvent de «Päkse» les particularités dialectales franciques avec une pointe de dénigrement.

Certains font remonter le différend à la répression de la révolte des paysans qu'une historiographie simpliste impute aux «Lorrains». En fait la révolte touche aussi les paysans lorrains du «baillage d'Allemagne» qui rejoindront les paysans alsaciens à Herbitzheim puis Saverne où ils seront écrasés par une armée composée de nobles de Lorraine, de Champagne et de Brie, ainsi que de fantassins espagnols.

Des souvenirs historiques opposés

Le Reichsland a su créer une identité alsacienne-lorraine. Mais si durant cette période un réel rapprochement s'est opéré entre les deux populations, elle a parfois été perçue par les Lorrains comme une double «colonisation», par

les «Prussiens» mais aussi par les Alsaciens, entre autre parce que les grandes institutions du Reichsland étaient localisées en Alsace. Encore aujourd'hui, on reproche aux Alsaciens d'avoir «volé» aux Lorrains leur Cour d'Appel en 1871, qu'ils n'ont récupérée qu'en 1973 ! On peut aussi évoquer les concurrences entre Metz et Strasbourg, s'agissant de l'attraction d'institutions diverses, conflit qui se prolonge dans le cadre de la nouvelle région Grand-Est.

Beaucoup de ces oppositions sont factices. Elles ont cependant profondément influencé les relations entre les deux territoires. Dès le retour à la France, la volonté de défaire les liens communs a été particulièrement forte en Moselle, malgré l'influence de Robert Schuman qui a plutôt joué en faveur du maintien des institutions de solidarité entre Alsaciens et Mosellans. Si nombre de Mosellans ont signé le manifeste du Heimatbund, le mouvement autonomiste a été plus faible en Moselle et, après la Seconde Guerre Mondiale, la défense de l'identité régionale y a été encore plus faible qu'en Alsace. Certains Mosellans ont également perçu comme de l'égoïsme le fait pour beaucoup d'Alsaciens de rejeter la fusion avec la Lorraine, mais aussi comme de l'impérialisme l'hypothèse esquissée par certains Alsaciens d'une fusion avec la Moselle.

Des antagonismes irrationnels

Il y aussi une certaine envie des Mosellans par rapport aux Alsaciens. Bien que les drames historiques qu'ils ont vécus étaient sensiblement les mêmes, le sentiment «d'humiliation» a été beaucoup plus fort chez les Mosellans. «Moselle humiliée» est d'ailleurs le nom d'un blog. Certes, la honte de l'accent, le soupçon de «bochitude», l'inconfort de la double culture pèsent aussi sur le Alsaciens, mais ils ont sont su mieux faire jouer la défense collective alors que les Mosellans sont divisés entre romands et germanophones. Les efforts en vue d'une relégitimation du bilinguisme et de la double culture ont de ce fait été conduits de manière plus active et plus cohérente en Alsace qu'en Moselle.

Compte tenu des liens objectifs qui les unissent (double culture, histoire commune, même sentiment d'être mal compris par le reste du pays, droit local, situation frontalière, etc.) et qui devraient les rapprocher, l'antagonisme sourd qui oppose Mosellans et Alsaciens a de la peine à s'expliquer rationnellement. Voila deux populations sœurs qui devraient se sentir étroitement solidaires et qui finalement sont devenues presque étrangères l'une à l'autre. Le pouvoir central n'y est pas pour rien (diviser pour régner). La séparation en deux régions administratives différentes à partir de 1956 à accru le divorce. Pendant longtemps, la même coloration politique dominante (le MRP) a aussi joué. Mais la disparition des générations qui ont conservé des souvenirs communs a accentué la différence de tempéraments. La volonté de coopérer sur des sujets d'intérêt commun n'en existe pas moins. Elle reste souvent hésitante.

La Moselle est-elle une partie de l'Alsace ?

Au moment de l'abolition des régions Alsace et Lorraine, les liens du passé peuvent-ils nous aider à retrouver une solidarité à travers un ensemble alsacien-mosellan ?

La Porte des Allemands à Metz.

Dans l'Antiquité, quand César arrive dans nos régions, un peuple gaulois, les *Mediomatrici*, occupe un immense territoire allant de Verdun jusqu'à Strasbourg, avec Metz pour centre. Déjà le Grand Est ? Non, car Auguste donne la partie alsacienne du territoire médiomatrique à ses fidèles alliés, les Germains *Triboci*. Une nouvelle limite entre la Belgique Première (Lorraine) et la Germanie supérieure (Alsace) dans les Vosges du nord est donc fixée sous Auguste. Selon Alain Simmer, les *Mediomatrici* sont un peuple à deux langues, celtique et germanique, comme tous les Belges, et traversé déjà par une frontière linguistique. Metz devient une ville romaine importante, qui n'a pas d'équivalent dans l'espace du Limes (frontière de l'empire romain) alsacien, Strasbourg étant beaucoup moins développé.

Deux espaces distincts mais apparentés

Au haut Moyen Âge les deux espaces s'éloignent l'un de l'autre : l'Austrasie/*Osterreich* mérovingien est centré sur Metz sa capitale d'un côté, le duché d'Elsass de la famille de Sainte Odile (Eticonides) qui sera ensuite intégré dans un duché d'Alémanie, de l'autre. Metz est la capitale d'un royaume franc puissant dont le chroniqueur Grégoire de Tours a parlé. La reine Brunhilde (Brunehaut), venue d'Espagne, s'installe dans l'ancien palais romain de Metz. Cette profondeur de l'histoire de Metz explique la fierté des Messins pour leur ville encore aujourd'hui.

Sous les carolingiens, les villas impériales d'Alsace et de la vallée de la Moselle servent d'étapes aux empereurs itinérants, notamment Schlettstadt/Sélestat et Diedenhofen/Thionville. L'espace rhénan et mosellan, aux axes fluviaux nord-sud, aux vignobles appréciés, est déjà au cœur d'un empire européen.

À la fin du IX^{e} siècle les deux territoires, issus de la Lotharingie démantelée, sont absorbés par la Germanie, qui devient au IX^{e} siècle le Saint-Empire Romain Germanique. Cependant, à l'ouest des Vosges, un duché de Lorraine centré sur Nancy, fondé par Gérard d'Alsace, va devenir un territoire cohérent de très longue durée, riche et puissant. À l'est des Vosges, les deux comtés du Nordgau et du Sundgau n'ont bientôt plus de réalité et l'espace alsacien va s'émietter. Notons que le premier pape alsacien, Léon IX, a été évêque de Toul et que son diocèse s'arrêtait au Donon.

En revanche, un phénomène semblable est observable des deux côtés : la puissance des villes. Strasbourg, dans une moindre mesure les villes de la Décapole alsacienne, Metz, Toul et Verdun, comme Besançon sont des villes libres impériales quasi-indépendantes, et leurs évêques sont éliminés du gouvernement urbain, parfois exilés comme à Metz (Vic-sur-Seille) et à Strasbourg (Saverne). Ce phénomène, qui existe dans tout le Saint Empire, lequel compte plus de trente villes libres, n'a pas de pendant en royaume de France, où au contraire, l'absolutisme royal en construction ne permet pas ces républiques urbaines.

En 1525 si le duc Antoine de Lorraine intervient militairement contre les paysans alsaciens lors du *Bürekriej*, c'est d'abord parce que son bailli à Sarreguemines a été enlevé par des paysans lorrains, eux aussi gagnés par la révolte.

En 1548 Charles Quint reconnaît l'indépendance du duché de Lorraine, qui à la fin du siècle s'étend jusqu'aux Vosges du nord avec son « bailliage d'Allemagne » et compte un tiers de sujets germanophones. Le proverbe dit des Lorrains : *Gens mixta est Gallos et Germanos*. Les ducs sont bilingues.

Expansionnisme français

L'expansionnisme français va d'abord toucher l'espace meusien, puis mosellan, avant d'atteindre le Rhin. En 1552, la république de Metz est occupée, Charles Quint tente de la reprendre, mais il échoue et son annexion sera reconnue au traité de Munster en 1648.

Pendant la guerre de Trente Ans, les Français ravagent la Lorraine pendant que leurs alliés suédois en font autant en Alsace. Finalement, l'Alsace est annexée par Louis XIV, alors que le duché de Lorraine est laissé à son duc mais subit des occupations françaises illégales et répétées. Louis XIV fait construire Sarrelouis aujourd'hui en Sarre, annexe une centaine de villages de la « route d'Allemagne »

qui mène de Metz au col de Saverne et les fait repeupler par des colons picards francophones. En 1659 il annexe officiellement le sud du Luxembourg (espagnol) avec Thionville.

La francisation linguistique progresse au XVIII[e] siècle : en 1748 l'intendant ducal Chaumont de Galaizière, détaché par Louis XV pour administrer un duché en voie d'annexion, interdit l'usage administratif de l'allemand dans le bailliage d'Allemagne. L'architecte Blondel, promoteur du style classique français, travaille aussi bien à Metz qu'à Strasbourg. En 1766 le duché de Lorraine est rattaché à la France sans gros changement.

Un même processus linguistique de francisation

La Révolution Française et l'Empire ont les mêmes conséquences partout : une francisation brutale mais trop brève pour être efficace, et un enrôlement massif dans l'armée, où des Alsaciens et Mosellans font carrière : Kléber, Rapp, Ney, Eblé, etc. Ces trois départements ont fourni le record du nombre de soldats et d'officiers au regard de leur population, la Moselle en tête.

Au XIX[e] siècle l'Alsace et la Moselle thioise fournissent des flots d'émigrants à l'Amérique du nord et à l'Algérie (où ils sont 20 % des colons français) à cause d'une grande pauvreté, de la surpopulation des campagnes, et de l'imitation de l'exemple des Allemands. En 1815, la Prusse annexe le bassin houiller du nord de la Moselle qui deviendra la Sarre. Du côté français, c'est le début de l'exploitation par les Français (l'entreprise De Wendel) du gisement de Forbach.

Destin commun au sein du Reichsland et durant l'entre-deux gueres

En 1871 pour la première fois, l'Alsace et la Moselle (Lothringen, d'où abusivement « Lorraine ») sont réunis dans un même ensemble politique. La région francophone de la Moselle, avec Metz, subit une forte émigration vers la France, compensée ensuite par une forte immigration allemande. En 1920 Jean de Pange estime que la frontière linguistique a avancé de 10 à 20 km au profit de l'allemand dans la vallée de la Moselle. Les Mosellans de souche ont le sentiment d'être dominés politiquement par Berlin, mais aussi par Strasbourg. Un parti lorrain de notables francophiles constitue une minorité à la Délégation provinciale (Landesauschuss), puis au *Landtag*. Les francophones de

Franz Dahlem, ministre de la R.D.A. sous Honecker, est un communiste lorrain né à Rohrbach-lès-Bitche.

Moselle apprennent l'allemand à l'école sans oublier le français et restent francophones. Dans les villes, deux populations coexistent mais les mariages mixtes et l'intégration progressent. Guillaume II séjourne au Haut-Koenigsbourg et dans son château d'Urville près de Metz, dont l'évêque, Mgr Benzler, est son ami. Un député mosellan au *Reichstag*, Albert Grégoire, proche du Kaiser, est l'un des co-auteurs de la Constitution de 1911, qui est approuvée au *Reichstag* par trois députés alsaciens-lorrains sur 15. Durant la période du *Reichsland*, l'ensemble de la région, Alsace comme Moselle, connaît une très forte croissance économique et démographique. En 1914-18, la Terre d'Empire fournit 300 000 soldats à l'armée allemande, dont un tiers de Mosellans.

En 1919 la plupart des intellectuels mosellans germanophones s'exilent, qu'ils soient immigrés ou autochtones : Hans-Karl Abel, Adrienne Thomas, Alfred Pellon, Ernst Mungenast… L'Alsace connaît une situation similaire. La Moselle a son Julius Leber : un ministre de la RDA sous Honecker, Franz Dahlem, est un communiste lorrain né à Rohrbach-lès-Bitche avant 1914 et exilé en 1919. De 1919 à 1939 les trois départements sont confiés d'abord à un commissariat général de la République dont le siège était à Strasbourg puis à une direction générale d'Alsace-Lorraine, qui siégeait… à Paris. Les grèves de 1920 en Lorraine ont une forte connotation anti-française, le parti communiste et la CGT sont autonomistes. En revanche, si le parti catholique U.P.R. a une majorité autonomiste en Alsace, en Moselle, Robert Schuman, régionaliste modéré, fait exclure de l'U.R.L. les éléments les plus autonomistes comme Victor Antoni, le maire de Fénétrange. Toutefois, les catholiques de l'U.P.R. et de l'U.R.L. travaillent de concert à la chambre des députés où la délégation parlementaire conduite par Schuman parvient à conserver le droit local qui marque fortement les trois départements.

De la guerre mondiale à la crise économique

L'évacuation, l'annexion de fait, l'incorporation de force (130 000 soldats dont environ 40 000 Mosellans) et une épuration massive continuent à forger une communauté de destin entre Alsaciens et Mosellans. La Moselle a plus souffert au total puisque les autochtones francophones sont massivement expulsés, transplantés vers l'Est ou interdits de retour par le Gauleiter Bürckel, qui échafaude un vaste programme de repeuplement par des colons allemands. 300 000 Mosellans sont exilés durant le conflit. De ce fait, la germanophobie a été plus répandue en Moselle qu'en Alsace et ce jusqu'à aujourd'hui.

Robert Schuman, qui parle luxembourgeois, allemand et français, est le père de la C.E.C.A. donc de l'Europe. Mais après lui, c'est la fin du trilinguisme en Moselle. Depuis 1945, l'Alsace et la Moselle thioise connaissent la même francisation très rapide, facilitée par les mêmes complexes hérités de la seconde guerre mondiale. Des deux côtés, la conséquence est aussi tristement semblable : le recul du nombre des travailleurs frontaliers, la hausse du chômage, la stagnation du P.I.B. alors même que le *Land* de Sarre, à côté, a une politique volontariste d'apprentissage du français. La Moselle a été rattachée à une région Lorraine en 1960 dans laquelle les germanophones sont ultra-minoritaires et commandés par deux centres urbains francophones, Metz et Nancy. Metz obtient une université, l'autoroute A4 et le Conseil Régional. La Moselle est ensuite séparée de l'académie de Strasbourg pour former celle de Nancy-Metz. Le développement du bilinguisme scolaire en Alsace n'a débordé qu'à Sarreguemines. Le pays thionvillois, où la moitié de la population active travaille au Luxembourg, souffre aussi de l'oubli d'un dialecte qui a été pourtant promu « langue nationale » au Grand-Duché. Plus gravement touchée que l'Alsace par la désindustrialisation, la Moselle sert plus que jamais de réservoir de main d'œuvre aux États voisins.

La suppression des régions est-elle l'occasion pour l'Alsace et la Moselle de renouer des liens de solidarité dans le cadre d'un Grand Est trop vaste ? À quand une nouvelle Alsace-Lorraine ? ◗ **FRÄNZI WAAG**

À lire : *Histoire de la Moselle*
de François Waag
Édition Yoran, 2017.

Entre spécificités communes et volonté d'avancer ensemble

Qu'en est-il aujourd'hui de l'entité «Alsace-Moselle», après une réforme territoriale calamiteuse pour le Nord-Est français ? Que peut dire à ce sujet un Mosellan né en Alsace, qui a passé son enfance entre Ingwiller et Sarreguemines, et a souvent entendu les anciens se définir par : «Mir Elsass-Lothringer» ? Jadis, dans les trois départements, le sentiment d'une communauté de destin et d'intérêts était fort répandu. Mais le demi-siècle écoulé l'a vu s'éroder lentement, jusqu'à sa quasi-éviction. Pour le passionné de la complémentarité Alsace/Moselle que je reste contre vents et marées, il s'agit d'un enjeu conséquent pour notre Nord-Est et pour l'espace rhénan.

Deux questions fondamentales traversent cette problématique : les entités Alsace et Moselle possèdent-elles des particularités géoéconomiques, culturelles et juridiques significatives, qui leur sont spécifiques et utiles pour leur avenir? Dans l'affirmative, les populations et les pouvoirs locaux sont-ils conscients de la nécessité de bâtir une convergence nouvelle, autour d'enjeux communs ? Une réponse affirmative à la première question peut s'appuyer sur de nombreux arguments. La réponse à la deuxième question n'en est pas mois incertaine.

Une même position géoéconomique et démographique sur l'axe rhénan

Comme l'Alsace, la Moselle s'inscrit dans une position centrale entre France et Allemagne, sur l'axe Suisse-Benelux, ce dernier représentant le cœur géographique de l'Europe de l'Ouest. Les deux entités sont parties prenantes de l'espace géoéconomique international appelé «espace rhénan». Les autres départements du Nord-Est français, confrontés à des enjeux territoriaux sensiblement différents, en sont bien plus éloignés. Sur le plan démographique, les trois départements sont les plus peuplés de la nouvelle hyper-région : leur population commune dépasse légèrement celle des sept autres réunis.

Une dimension frontalière marquée

En resserrant la focale sur le Nord-Est français et la Rhénanie mitoyenne, on relève trois éléments géographiques communs :

- Alsace et Moselle forment chacune une frontière exclusive avec un Land allemand : l'Alsace avec le Bade-Wurtemberg, la Moselle avec la Sarre. Les deux entités ont en commun un espace frontalier avec un troisième Land, la Rhénanie-Palatinat.
- Elles ont chacune une frontière avec un autre pays de l'espace ouest-européen : l'Alsace avec la Suisse, la Moselle avec le Luxembourg.
- Les deux entités forment le cœur géographique de deux grandes institutions de coopération interrégionale transfrontières, à savoir «Grande Région» et «Rhin Supérieur».

Ces particularités inscrivent les trois départements dans une dimension frontalière forte, bien davantage que les autres départements de l'ACAL/Grand Est.

Une même intensification des échanges transfrontaliers locaux

Sur le plan frontalier local, au plus proche de l'habitant, on constate, au fil des dernières décennies, une intensification des échanges de proximité. Celle-ci progresse avant tout « par le bas », (à l'initiative des populations riveraines) puis est parfois validée « par le haut » (à l'échelon politique ex-régional), notamment par la création d'institutions transfrontières (du type *Dreiländerecken*, eurodistricts, etc.). Cette dynamique en expansion se situe dans un cadre européen de plus en plus effectif. Quasi identique en Alsace et Moselle, elle y est bien plus prégnante que dans les autres départements frontaliers de la nouvelle hyper-région. Pour ces derniers, les caractéristiques de la coopération transfrontière, les contextes démographiques, urbanistiques et linguistiques sont sensiblement différents.

Une situation similaire des travailleurs frontaliers et des bassins d'emploi transfrontalier

Avec un actif sur onze, la Lorraine est la première ex-région française en termes de travailleurs frontaliers ; cette première place est due sans conteste au département de la Moselle qui en recense la grande majorité. L'Alsace est en deuxième position.

Ce phénomène concerne une part significative de la population active des trois départements. Il renvoie à des bassins industriels et d'emploi transfrontières en développement. Leur consolidation nécessite une expertise de proximité ainsi que de considérer la compétence linguis-

tique comme un élément important de l'équation. Il s'agit d'un enjeu primordial pour les trois départements de l'extrême Nord-Est, alors qu'il constitue un phénomène périphérique pour les autres.

L'intrication interdépartementale la plus forte du Nord-Est français

Entre Bas-Rhin et Moselle, les relations sont beaucoup plus fortes qu'on le croit généralement. D'abord, les deux départements alsaciens ne sont pas les seuls départements directement rhénans de France. L'Est du département de la Moselle comporte plusieurs portions directement rhénanes tandis que le Bas-Rhin se prolonge sur l'espace géologique lorrain. Une partie du tropisme économique de l'Est mosellan porte davantage cet espace vers le Nord de l'Alsace que vers le reste de la Lorraine. Le tracé même entre ces deux départements (et les ex-régions Alsace et Lorraine) renvoie à une intrication géo-administrative unique dans le Nord-Est.

Une spécificité culturelle et linguistique globalement partagée

L'Alsace et la Moselle abritent les terroirs de culture germanophone de France. Entre l'Alsace et la partie germanophone de Moselle, il n'y a pas de rupture sur le plan de la culture vernaculaire, mais une continuité. Au-delà des dialectes traditionnels, d'autres expressions linguistiques très minoritaires, (Jeddisch-däitsch, dialectes manouches et romans) font de cet ensemble un véritable vivier linguistique et philologique, quasi unique en Europe de l'Ouest. Cette diversité culturelle est aujourd'hui en grand danger. Ce capital, commun aux trois départements mériterait d'être soutenu par une institution commune de conservation et de promotion, dotée de moyens conséquents.

Des spécificités juridiques en matière de droit du travail

L'Alsace et la Moselle ont en commun la spécificité d'un droit local qui influe sur de nombreux domaines, notamment sur la vie économique et le droit du travail, par un ensemble de dispositions juridiques utiles et intéressantes. Parmi ces dernières, les jours fériés supplémentaires sont les plus visibles ; la législation sur l'artisanat par contre, est assez méconnue, bien qu'elle soit d'une grande pertinence économique et sociale.

Des spécificités juridiques en matière de santé et d'action sociale

En matière sanitaire et sociale, le droit local d'Alsace-Moselle présente des avantages indéniables, l'élément le plus connu étant le Régime Local d'Assurance-Maladie, héritier de plus d'un siècle de progrès de la protection sociale. Plébiscité par la population locale, ce dernier est considéré avec un grand intérêt par nombre d'observateurs extérieurs. D'autres mesures de nature sociale, comme par exemple un droit associatif aux possibilités plus étendues, illustrent un dispositif suffisamment remarquable pour avoir influencé la législation nationale.

Une configuration particulière sur le plan interculturel, religieux et migratoire

Dans l'espace Alsacien-Mosellan, plusieurs paramètres socio-culturels dessinent une multiculturalité historique marquée, en raison d'une forte présence du protestantisme, du judaïsme, et de populations d'origine tzigane. Mais aussi, et ce depuis le milieu du XX^{e} siècle, une immigration plus importante que dans les départements environnants, avec des enjeux d'intégration qui se déploient dans un contexte de particularités juridiques et d'une culture locale spécifique. Enfin, un régime des cultes qui malgré ses éléments obsolètes, recèle un potentiel original en matière de gestion du fait religieux et d'intégration des communautés concernées.

Un capital symbolique original, intelligible, lisible

L'Alsace ferait fausse route à revendiquer l'exclusivité de ses particularismes les plus prégnants. Ni le tropisme rhénan, ni la spécificité culturelle germanophone, ni le drame historique des annexions, ni le droit local ne constituent son domaine réservé. C'est en synergie avec sa voisine du Nord-ouest qu'elle peut le mieux défendre l'originalité et la pertinence de ce capital socio-culturel. Nombre d'observateurs éclairés, bien au-delà des trois départements, comprennent le bien-fondé de cette association. Sur la base des arguments précédents et en référence à l'Histoire européenne, on peut affirmer que le concept Alsace + Moselle constitue toujours une formule potentiellement synergique. Parce que la réalité du terrain lui donne sens, parce qu'elle est encore souvent entendue dans son sens symbolique, au-delà des pays concernés, parfois même au-delà de l'Europe.

Un éloignement significatif s'est creusé

La réponse à la deuxième question, à savoir si les habitants des deux entités ont conscience de cette grande proximité structurelle est hélas, négative. En fait, dans les dernières décennies, un éloignement significatif s'est creusé. La cause en est surtout l'absence de concertation sur les enjeux communs, due à l'impéritie de politiciens locaux concentrés sur leur pré carré. Par ailleurs, la stratégie des pouvoirs centraux - diviser pour régner - a alourdi cette tendance. Dans cet exercice historique, le nazisme a décroché le pompon. Les autres régimes ont agi bien plus subtilement. On a joué sur les dissemblances ; elles sont réelles. On a aussi compté sur l'acculturation des générations, et surtout sur la différenciation par une régionalisation séparée. Ces patients efforts ont fini par porter leur fruit : il s'appelle aujourd'hui «Région Grand Est». Après le naufrage mosellan dans une Lorraine uniformisée, on fait maintenant l'expérience de la noyade alsacienne dans une hyper-région nivelante. La fin des spécificités communes est proche. Elle était hautement prévisible. Le renoncement des uns et des autres à ce qui leur est commun est l'une des raisons de ce déclin. La mise à l'écart, puis l'oubli progressif, année après année, décennie après décennie, de ce qui rassemblait Alsace et Moselle a largement contribué à conduire au point où nous en sommes.

La messe est-elle dite ?

Les inévitables désillusions consécutives à la dilution dans le Grand Est déclencheront-elles un sursaut salvateur? En tout cas, point n'est besoin d'espérer pour entreprendre. Le citoyen qui examine honnêtement cette problématique ne peut que se rendre à l'évidence : aujourd'hui, encore et toujours, l'Alsace aurait besoin de la Moselle parce que cette dernière, grâce aux nombreuses spécificités partagées, lui offre la synergie indispensable pour être plus forte, plus diverse et se décaler d'une posture autocentrée.

La Moselle aurait besoin de l'Alsace, car si elle-même participe de la Lorraine, sa position géoéconomique, sa spécificité juridique et culturelle, son histoire, la lient intimement à sa voisine comme aux territoires rhénans proches. ◗ **PAUL ABEL**

Ein Erbe der Vergangenheit, eine Ambition für die Zukunft

Die sog. Reichslandszeit (1871–1918), als die beiden Elsässer Départements und das jetzige Département Moselle, das 1918 aus den 1871 an Deutschland abgetretenen Lothringer Gebieten entstand, ein gemeinsames Verwaltungsgebiet des Deutschen Reiches bildeten, dauerte nur 48 Jahre.

Es handelt sich also um eine kurze Zeit im Vergleich zur Geschichte dieser Gebiete seit ihrer Besiedlung. Aus dieser Zeit ist jedoch das Bewusstsein einer gemeinsamen Elsass-lothringer Identität entstanden, das heute noch vorhanden ist, selbst wenn es je nach Familie, Sprachgemeinschaft und Religion unterschiedlich stark ausgeprägt ist.

Eine historisch bedingte Identität

Für die Generation unserer (Groß) Eltern war Elsass-Lothringen eine erlebte Realität, die ihre Familiengeschichte stark geprägt hat. Selbst wenn Elsass-Lothringen als solches nach 1919 nicht mehr existierte, hat dieser Begriff die drei folgenden Jahrzenten gekennzeichnet, als Elsässer und Lothringer zusammen den politischen Kampf um die Erhaltung der von der Pariser Zentralregierung benachteiligten deutschen Muttersprache und gegen die Abschaffung des Religionsunterrichts in den Elsass-lothringer Schulen geführt haben. Zwar bildeten Lothringen und das Elsass in den Jahren 1940-1945 kein eigenes Verwaltungsgebiet mehr (Lothringen wurde damals mit dem Saarland und der Pfalz in einen „Gau Westmark" eingegliedert, während das Elsass zu Baden ging), aber Elsässer und Lothringer wurden wiederum durch ein gemeinsames Schicksal vereint, diesmal aber tragisch. Zusammen erlebten sie die Nazifizierung der Gesellschaft, die Deportation der Regimegegner ins KZ Schirmeck, die Zwangseinbeziehung der jungen Männer in die Wehrmacht, die Zwangsarbeit mancher jungen Frauen in den deutschen Kriegsfabriken und die Gefangenschaft im russischen Kriegsgefangenenlager Tambow.

Die Folgen der Zugehörigkeit unserer Heimat zum deutschen Kaiserreich sind

heute noch in manchen Bereichen spürbar. Das Elsass-lothringer regionale Sonderrecht (Lokalrecht), die Zuständigkeit des Verwaltungsgerichts Straßburg für die drei Départements Moselle, Bas-Rhin und Haut-Rhin, die örtliche Zusatzkrankenversicherung oder die beiden selbständigen protestantischen Kirchen von Elsass und Lothringen, denen die 250 000 Lutheraner und Reformierten der drei Départements angehören, sind nur einige Beispiele davon.

Trotzdem sollte man nicht vergessen, dass die engen Verbindungen zwischen dem Elsass und Lothringen weit zurückliegen und lange vor 1871 bestanden. Das Elsass bis auf einige Täler sowie ein Teil des Départements Moselle gehören seit mehr als 1500 Jahren zum deutschen Sprachraum und bilden ein Dialektkontinuum von der Luxemburger Grenze bis zur Schweiz. Im Rahmen des Heiligen Römischen Reiches Deutscher Nation gehörten manche Teile des Elsasses und des heutigen Département Moselle denselben Graf- bzw. Herrschaften. Ab Mitte des 19. Jahrhunderts ließen sich zahlreiche Elsässer in Lothringer Entwicklungsgebieten nieder, z.B. im Fenschtal im westlichen Teil des Départements, wo sie für die Eisenbahngesellschaft oder in der Stahlindustrie arbeiteten.

70 Jahre Auflösung einer gemeinsamen Identität

In der Nachkriegszeit unterblieb das staatliche Bestreben, die regionalen rechtlichen Besonderheiten zu beseitigen. Jedoch bestand der Wille, „Elsass-Lothringen" als Realität auszulöschen. Die Gründung der Regionen im Jahre 1970, darunter einer Region „Elsass" und einer Region „Lorraine", in der der ehemalige Bezirk Lothringen unterging, und die Abtrennung des Départements Moselle vom Schulbezirk Straßburg zugunsten des Schulbezirks Nanzig im Jahre 1972 (mit der negativen Folge, dass die mühsam im Elsass errungenen Erfolge im Bereich der Regionalsprache und des zweisprachigen Unterrichts Lothringen nicht zugutekamen) haben dazu beigetragen. Die Entwicklung des Moselgebietes auf der Nord-Süd Achse in Richtung Nanzig, die Arbeitsattraktivität von Luxemburg und des Saarlandes, die wachsende Anzahl der Ostlothringer Studenten an Nanziger Hochschulen zum Nachteil der Universität Straßburg, die früher bevorzugt wurde, sind einige Entwicklungen, welche zur Auflösung der traditionell engen Beziehungen zwischen dem Elsass und Lothringen auch beigetragen haben. Jedoch wurde der Bedarf nach einer engeren Zusammenarbeit zwischen den Gemeindeverbänden entlang der Departementsgrenze immer deutlicher.

2011 hat der Verfassungsrat (Conseil constitutionnel) jegliche Territorialisie-

rung des Lokalrechts ausgeschlossen, und er hat den in Elsass-Lothringen gültigen Ausnahmeregelungen lediglich eine historische Grundlage zuerkannt. Dabei hat der Verfassungsrat klargestellt, dass eine Erweiterung des Geltungsbereichs des Lokalrechts unzulässig sei. Dies verhindert Anpassungen der lokalen Rechtsvorschriften an die soziopolitische bzw. wirtschaftliche Entwicklung und dem Lokalrecht droht die langfristige Obsoleszenz.

Im Rahmen der Beratungen zur 2015-Gebietsreform hat leider kein prominenter lokaler oder regionaler Mandatsträger, ganz zu schweigen von Politikern von nationaler Bedeutung, die Alternative einer Region Alsace-Moselle / Elsass-Lothringen befürwortet. Nur die Partei der Mosellothringer hat öffentlich für diese Alternative plädiert. Sie stieß aber auf positives Echo in der Lothringer Bevölkerung, so die Tageszeitung LIBÉRATION in einem am 29. Oktober 2015 veröffentlichten Artikel. Für viele Befragten galt eine Region Alsace-Moselle als selbstverständlich: «Hier sind die Leute keine, Lorrains', sondern Mosellothringer!» erwiderte ein Einwohner der Stadt Pfalzburg. «Die einzige vernünftige Alternative: Eine Region, die lediglich aus dem Elsass und dem Département Moselle besteht», antwortete eine andere Befragte. Diese Alternative hätte uns den absurden Grand Est erspart.

Jedoch haben die misslungene Gebietsreform, die bestehende Ungewissheit über das Schicksal der Départements und die durch die neueste Rechtsprechung gefährdete Zukunft des Lokalrechts die Karten neu gemischt und fordern nun die Erarbeitung einer gemeinsamen schlüssigen Strategie.

Weichen für die Zukunft stellen

Die Zukunft der Gebietskörperschaften bleibt ungewiss, selbst wenn fast alle Kandidaten für die Präsidentschaftswahlen fürs Erste ausschließen, auf die Gebietsreform zurückzukommen und die Karte der neuen Regionen zu ändern. Für das Elsass wäre die Beibehaltung des Status quo jedoch verhängnisvoll. Für die Einwohner Lothringens wäre das schlimmstmögliche Szenarium das folgende: ein Zusammenschluss der beiden elsässischen Départements zu einer einzigen Gebietskörperschaft, die aus der Region GrandEst austräte, gefolgt von einer Auflösung des Départements Moselle, das zum bedeutungslosen Teil einer Region Lorraine-Champagne würde. Dies würde mittelfristig das Ende des Lothringer Partikularismus bedeuten.

Kurzfristig wäre die bestmögliche Lösung eine sog. „Entente départementale" (d.h. ein Zusammenschluss mehrerer Départements ohne Rechtspersönlichkeit nach Artikel L. 5411-1 ff. des frz. Gesetzes über die Gebietskörperschaften) mit den beiden elsässischen Départements und dem Département Moselle. Diese würde sich vorrangig auf folgende Bereiche konzentrieren: Regionalsprache und Zweisprachigkeit, lokales Recht und Einführung von Instrumenten zur Abstimmung in Fragen zur grenzüberschreitenden Zusammenarbeit. Langfristig ist die Gründung einer Region Alsace-Moselle, einer frz. Gebietskörperschaft mit Sonderstatus, die über Rechts- und Steuerhoheit verfügt, die einzige Lösung, um den elsass-lothringischen Partikularismus zu retten. Danach sollten Elsässer und Lothringer gemeinsam streben. **PHILIPPE MOURAUX**

Als « Lothringen » wird hier lediglich das Gebiet des ehemaligen Bezirks Lothringen gemeint, das dem heutigen Département Moselle entspricht und nicht etwa « la Lorraine » im französischen Sinne. „Lothringer" bezeichnet also in diesem Beitrag die Einwohner dieses Gebiets.

Culture et Bilinguisme, *Land un Sproch* et la Moselle

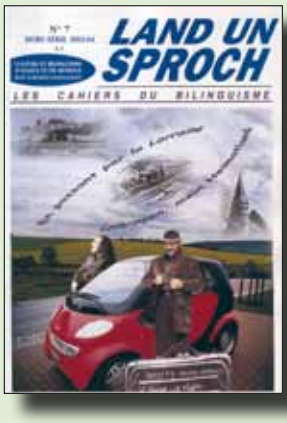

Dès sa création en 1968, notre association a regroupé des Alsaciens et des Mosellans pour faire avancer la cause du bilinguisme et de la langue régionale dans les trois départements.

Son premier président a été un Mosellan, Peter Gabriel. Son nom est « Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle ». Plusieurs numéros de notre revue ont été consacrés spécifiquement à la Moselle.

Le siège de l'association étant à Strasbourg, l'essentiel de son activité s'est concentrée sur l'Alsace. Si bien que le besoin de constitution d'une association « Culture et Bilinguisme de Lorraine » s'est fait sentir. Crée en 2008, celle-ci a conservé la même devise que l'association historique « *Zweisprachig unsere Zukunft* » et partage la même analyse de la situation linguistique de nos départements ainsi que les mêmes objectifs. Les deux associations coexistent amicalement et sont soucieuses de collaborer.

Toutes deux considèrent que malgré des particularités de situation notables, l'Alsace et la Moselle ont la même langue régionale constituée d'une part de dialectes franciques et alémaniques et d'autre part de l'allemand standard (ainsi que du luxembourgeois). Nous partageons aussi la conviction qu'un aspect fondamental de notre région est son ouverture sur les deux cultures françaises et allemande et que le bilinguisme français-allemand doit rester un élément constitutif de notre identité.

Une même préoccupation mais des évolutions différentes

La situation de l'enseignement bilingue pose problème en Moselle comme en Alsace. Mais elle est encore plus insatisfaisante en Moselle.

Seul Sarreguemines dispose de classes bilingues paritaires grâce au rôle pionnier d'*ABCM Zweisprachigkeit*, l'Éducation Nationale ayant ensuite également créé une voie bilingue dans cette ville. Ailleurs, n'existent que quelque huit autres sites biculturels bénéficiant d'un enseignement qualifié de « voie spécifiquement mosellane » par l'académie de Nancy-Metz avec 6 à 9 h d'allemand par semaine.

Pourquoi cette situation mois favorable en Moselle ? Cela est dû à plusieurs facteurs :

• un paysage linguistique plus morcelé : la moitié du département est monolingue francophone et la partie traditionnellement germanophone est divisée entre francique luxembourgeois, francique mosellan et francique rhénan, mais surtout entre ceux qui ne jurent que par le dialecte et ceux qui défendent la langue régionale dans ces deux composantes dialectes et allemand standard ;

• les associations sont moins fortes et moins entendues ; en Alsace, elles ont pu s'appuyer sur des personnages reconnus comme André Weckmann ;

• les politiques sont moins impliqués et peu convaincus en dehors du cas notable de Céleste Lett, député-maire de Sarreguemines

• la survie plus forte en Moselle de l'antigermanisme et donc d'attitudes d'hostilité à l'égard de l'allemand et de dénigrement par rapport au platt ;

• une revendication pour la langue régionale moins claire et donc moins audible car le blatt / le ditsch est mis en opposition à l'allemand.

Carte géolinguistique de l'Alsace et de la Moselle.
(Atlas historique d'Alsace, CRESAT, Université de Haute Alsace - 2001)

Ce dernier aspect mérite d'être approfondi. En Alsace aussi, des promoteurs des dialectes alsaciens les érigent en une langue alsacienne et trouvent qu'on en fait trop pour l'allemand. Néanmoins, une position de principe est admise de façon quasi générale : la langue régionale est-composée des dialectes alémaniques et franciques et du standard allemand. Tout le monde soutient également (avec une énergie variable) les classes bilingues paritaires français-allemand et tout le monde souhaite que dans les petites classe (de la crèche au CP) le dialecte trouve sa place. Cet accord a permis d'aller de l'avant.

En Moselle par contre, **les courants qui, à la suite de Daniel Laumesfeld voient dans le francique une langue essentiellement distincte de l'allemand** sont relativement forts. S'ils ne sont pas hostiles à l'allemand, ils n'ont rien entrepris pour améliorer son enseignement. Mais ils n'ont pas non plus développé un concept qui aurait permis un enseignement scolaire effectif du francique ou du luxembourgeois. Les quelques enseignants de platt ou de luxembourgeois sont des volontaires qui se sont formés eux-mêmes (tels Jean Nousse).

La prise en compte de la variété des dialectes dans un système scolaire uniforme et pour une population de plus en plus mobile qui a quasiment cessé la transmission familiale est une chose compliquée. En fin de compte, le résultat de cette mise en opposition du platt et de l'allemand standard aboutit à la poursuite de l'affaiblissement des deux, faute d'une politique linguistique réaliste à présenter aux autorités élues et éducatives.

Malaise alsacien, malaise mosellan

Nos mémoires continuent d'associer l'Alsace et la Lorraine («Vous n'aurez pas… ») ou, avec plus de pertinence, l'Alsace et la Moselle. Pierre Kretz, dans Le nouveau malaise alsacien, *a fort justement démonté l'espèce de mythe et la fausseté historique de la première association. Pour ce qui est de la seconde, elle continue d'être une référence militante : « Comité pour la Langue et la Culture régionales en Alsace et en Moselle germanophone ». Les Alsaciens ont à cœur de ne pas oublier les Mosellans dans leur combat pour un bilinguisme français-allemand, qui doit leur être commun et les appellent à la solidarité. Grand frère attentionné, ils ont tendance à les prendre sous leur tutelle. Pas sûr que le petit apprécie et qu'il en demande tant. Si nous vivions dans un État fédéral comme la Belgique, «la communauté germanophone» de la Moselle élirait au suffrage universel un Parlement d'une trentaine de députés pour la représenter et défendre ses intérêts dans les domaines de sa compétence : la culture, l'enseignement des langues et les aides à la personne (santé, jeunesse, vieillesse, sécurité sociale). L'Alsace, elle, composée de deux «provinces», le Haut-Rhin et le Bas-Rhin, aurait son Parlement régional propre, ayant compétence sur l'aménagement du territoire, l'environnement, la politique énergétique, les transports et le logement. Et de plus elle serait reconnue comme une «communauté culturelle» avec un nombre d'élus proportionnel à sa taille. En France et dans le Grand-Est, c'est différent ! Et s'il y a un «malaise alsacien», nouveau et ancien, il y a aussi un malaise mosellan, plus difficile encore à saisir et à exprimer sur le fond d'un sentiment d'identité beaucoup plus évanescent et confus, à faible réalité sociale et à réalité politique quasi nulle.* ◗ **JEAN-PAUL SORG**

Une expression du malaise mosellan

Les Alsaciens ont bien de la chance de pouvoir se prendre encore pour un peuple et de le manifester. Nous aussi, en Moselle, nous avons… tiqué à la création du Grand-Est. Mais nous n'avons pas votre culte du régionalisme, rien qui se compare à l'alsacianité (comme c'est barbare !) et le petit émoi que ça a provoqué est déjà oublié.

Indifférence à la région

Si la population mosellane a oublié, c'est parce qu'elle a d'autres chats à fouetter et parce qu'elle ne voit pas bien la différence que ça fait avec être seulement lorrain, puisqu'il n'a pas eu plus de relations avec les Meusiens ou les Vosgiens après qu'avant la création de la région Lorraine, que même il y a eu pendant des années des querelles entre Metz et Nancy qui ont pourri la gestion de la région et qui ont fait que l'aéroport régional et les gares TGV de Lorraine ont été construites au milieu de nulle part, sans infrastructure efficace pour s'y rendre. Alors on se dit que dans la nouvelle région, ça sera peut-être encore plus loin, comme d'habitude. À part ça, la région Lorraine n'a pas changé notre vie.

Extrait de la revue « Hemeschtland a Sprooch ».

Ceux qui ne s'en fichent pas de cette histoire de région, en revanche, ce sont nos élus. À l'instar de la majorité des conseillers départementaux et régionaux alsaciens de tous bords (si j'ai bien lu), les nôtres ont surtout tremblé pour leur siège. Dans l'urgence, ils ont couru conclure des alliances de circonstances,

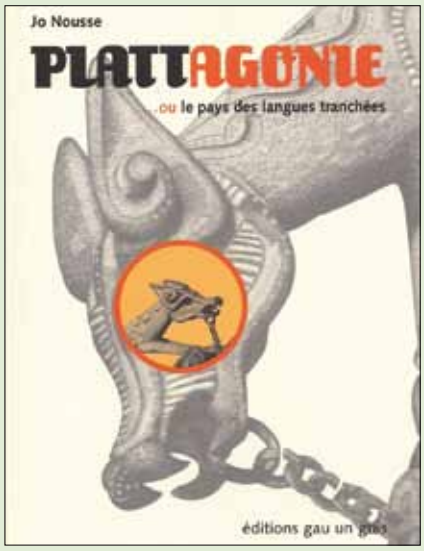

Jo Nousse qui vit à Sierck les bains, enseigne le francique luxembourgeois et chante au sein du trio Mannijo a consacré cet ouvrage au Platt.

faire du lobbying en haut lieu, expliquer à l'électeur ce qu'il convenait de penser et voter, afin de ne pas perdre une parcelle de pouvoir et le pognon qui va avec. Ce redécoupage au but obscur – puisque l'objectif avoué de réduire le nombre d'élus et faire des économies n'a pas été tenu, bien au contraire – a évidemment souffert de ces magouilles de politiciens et de partis. Jean-Pierre Masseret s'est vu tout à coup dépossédé de son mandat de président et a refusé de s'allier avec le candidat PS envoyé de Paris pour jouer cavalier seul. Pauvre PS qui a bu la tasse ! C'est notre chafouin Patrick Weiten qui a tout raflé. Il s'y connaît bien en promesses non tenues et en retournements de veste. Il paraît que c'est le peuple qui l'a élu, malgré ça. Alors on dit que le peuple ne comprend rien. Moi, je crois que la plupart des gens du peuple sont seulement trop désabusés pour avoir envie d'élire qui que ce soit. Les électeurs sont de la classe moyenne. C'est pour ça qu'ils votent toujours « moyen ».

Une identité faite de mine de sidérurgie et de travail dur et bien fait

Donc, nous les Mosellans du peuple, on rigolait plutôt de tout ce cirque. Après des années de grèves, de blocages des usines, de manifs, de marches sur Paris, nous nous sommes finalement résignés ; nous avons admis qu'il n'y avait rien à faire contre la puissance de l'argent qui l'emporte toujours sur tout. Les Mosellans n'ont maintenant plus rien à défendre, surtout pas une identité, parce que leur identité, c'était la mine, le fer, le charbon, la sidérurgie, le travail, *Arbeit* – Ah ça, on savait bosser ici ! Le travail dur et bien fait, qui vous fait sentir solidaire des gens de votre classe, rien d'autre. Maintenant, ils sont 75000 (*ungefähr*) à travailler à l'étranger, ce sont des expatriés du salaire, pas de quoi fanfaronner. Peut-on appeler cela une collaboration transfrontalière ?

Dans ce déferlement d'un siècle de successives révolutions – avec, je le concède, des pressions de la France jacobine –, rares ont été les Mosellans qui ont voulu sauver la culture, enfin la langue, francique, parce qu'il y a belle lurette que nous ne savons plus ce qu'est la culture de ce coin de terre.

On voit, par exemple, dans les villages des quantités de maisons anciennes restructurées dans les années soixante où les pierres de la porte en arche de la grange transparaissent sous le crépi et où les fenêtres traditionnelles sont devenues de larges baies et maintenant tout le monde a tellement fait à sa guise qu'il n'existe plus aucun cachet nulle part. Ne parlons même pas de l'habitat contemporain, tout gris, gris, gris. Les Italiens (la moitié du village) ont essayé de maintenir leurs traditions. Pas nous. Les Maghrébins à Fameck (la moitié du village) ont conservé leurs traditions.

Un carrefour favorisant invasions et migrations

Peut-être n'y a-t-il jamais eu de sentiment d'appartenance à cette terre, de conscience d'un particularisme quelconque. Sans doute la topographie, ouverte sur les voisins, et la position ont-elles fait du pays un carrefour favorisant

Monument érigé à Tarbes, allée Leclerc. Une œuvre de Firmin Michelet, *La France et ses deux filles : l'Alsace et la Lorraine* (1913).

invasions et migrations, brassage et passage.

Vous, les Alsaciens, avez le Rhin et les Vosges, frontières naturelles entre lesquelles on est plus facilement préservé des influences extérieures. Dans votre « fossé », vous êtes peut-être entre deux chaises, mais bien assis tout de même. Malgré cela, je me demande si vraiment la majorité des Alsaciens attachent de l'importance à la préservation de cet espace particulier et à celle de leur langue. C'est, je crois, « à cause que » les peuples partout suivent l'avis de leurs dirigeants, préférant leur accorder une confiance relative plutôt que d'aller vers l'inconnu.

Les gens épousent ainsi les craintes, les répulsions, les ambitions, les faiblesses des élus qui deviennent alors leurs maîtres, mais dans le fond d'eux-mêmes, qu'est-ce qui les motive ?

Se sentir bien dans sa région est-ce aussi important que se sentir bien à son travail et dans sa maison ?

RICHARD HORMAIN

Le Mémorial, un exemple de limite de la gestion commune du souvenir

Le Mémorial d'Alsace-Moselle à Schirmeck concerne l'histoire des trois départements mais il constitue en fait une opération essentiellement alsacienne conduite par un « syndicat mixte du mémorial de l'Alsace-Moselle (SMMAM) » créé le 17 janvier 2000, dont aucune collectivité publique mosellane n'est membre (toutefois la Région Lorraine et le Département de la Moselle ont participé au financement pour une part modeste : moins de 10 %).

En 2007 a été lancée l'idée d'un lieu mémoriel proprement mosellan sur le plateau de Gravelotte avec l'édification d'un musée et d'un mur des noms de tous les Mosellans morts durant la Seconde Guerre Mondiale afin de transmettre « l'histoire spécifique mosellane ». Finalement cette « concurrence mémorielle » n'aura pas lieu : le mur spécifique mosellan a été jugé trop coûteux et les victimes mosellanes seront intégrées dans le « Mur des Noms » prévu à Schirmeck, sous la houlette de la nouvelle région Grand-Est, qui regroupe désormais les trois départements, qui conduira la réalisation de ce mur (et son financement) tout comme la reconfiguration du Mémorial d'Alsace-Moselle, que l'ancienne Région Alsace avait initié.

Si la coopération Alsace-Moselle en ce domaine est réelle, on constate néanmoins des logiques propres et des sensibilités différentes pour chaque partie.

PLAIDOYER

Pour une Région Alsace-Moselle

La réforme territoriale de 2014 a fait disparaître une fois de plus l'Alsace et la Lorraine en tant qu'entités politiques. Sous l'effet du choc, de nombreuses personnes en Alsace réclament une refondation de la région Alsace. Mais cette revendication me semble être une fausse piste. La région à refonder est, selon moi, l'Alsace-Moselle.

L'Alsace-Moselle ? Cette revendication, qui n'est pas nouvelle, laisse de nombreuses personnes sceptiques. Elles avancent divers arguments contre cette idée. L'Alsace-Moselle n'est-elle pas l'Alsace-Lorraine de triste mémoire créée par l'annexion illégitime d'une partie de la France par l'Allemagne pendant cinquante ans ? La Moselle ne fait-elle pas partie de la région Lorraine ? N'y a-t-il pas un antagonisme séculaire entre l'Alsace et la Lorraine ? Etc.

Dans l'ancien régime, la province de Lorraine avait non pas un parlement, mais deux parlements, celui de Metz et celui de Nancy. Il s'agissait donc bien de deux entités politiques distinctes. En 1790, toutes les provinces furent divisées en départements. L'Alsace et la Lorraine disparurent alors pour la première fois.

Le Reichsland : un État autonome alsacien-lorrain

La partie de la Lorraine annexée par le Second Empire Allemand, après la guerre franco-allemande et le traité de Francfort, comprenait la « Lorraine de Metz » et la « Lorraine allemande ». Jointe à l'Alsace, elle forma le « *Reichsland Elsaß-Lothringen* ». Ce Land regroupait l'ensemble des territoires germanophones précédemment français, auxquels s'ajoutaient certains territoires francophones. Ce fut là la première résurrection de l'Alsace et d'une partie de la Lorraine. Au cours de son intégration à l'Empire allemand, le *Reichsland* obtint sa propre constitution et son parlement en 1911, à l'instar des autres *Länder*, mais ce n'est qu'en octobre 1918 qu'il devint un État fédéral à part entière. Il n'empêche que l'évolution était allée dans la bonne direction et que l'Alsace-Lorraine était enfin un État autonome à part entière. On peut considérer

Reichsland Elsass-Lothringen.

que c'est là que se situe le point historique crucial dans la lutte pour l'auto-détermination du peuple alsacien-mosellan.

Après sa victoire dans la Première Guerre Mondiale, la France réintégra l'Alsace-Lorraine, mais refusa de reconnaître la légitimité de notre État, et s'appliqua diligemment à détricoter nos acquis historiques. Et l'on redécoupa l'Alsace-Lorraine en trois départements. En 1982, la régionalisation fait reparaître les régions d'Alsace et de Lorraine. Cependant, le département de la Moselle n'est pas attribué à une région Alsace-Moselle, comme il aurait dû, mais à une nouvelle région Lorraine unifiée.

Puis vint la nouvelle réforme territoriale de 2014, qui fit à nouveau disparaître les régions d'Alsace et de Lorraine. Telles le Phénix, elles sont apparues pour disparaître à nouveau à plusieurs reprises au cours de l'Histoire. Mais l'Histoire n'est pas terminée !

La question cruciale qui se pose au présent stade historique de notre lutte est de savoir si nous voulons récupérer l'Alsace à côté de la Lorraine, ou bien ressusciter notre Land historique, l'Alsace-Moselle (ex Alsace-Lorraine) ?

Retour à l'Alsace-Moselle

Quelques thèses à l'appui d'un retour à l'Alsace-Moselle:

- La Moselle est une autre Lorraine que celle de Nancy.
- Malgré le double nom trompeur, la Moselle et l'Alsace forment un tout, une unité historique, géographique, économique, juridique, sociale et linguistique (bilingue français-allemand).
- Les Mosellans et les Alsaciens forment un seul et même peuple. Mais attention à ne pas confondre ce concept avec celui de Nation : le peuple alsacien-mosellan fait partie de la Nation française.
- Les préjugés sont du vent : il n'y a pas plus de différences entre la Moselle et l'Alsace qu'entre le Bas-Rhin et le Haut-Rhin.
- Le principe d'auto-détermination des peuples doit s'appliquer à l'Alsace-Moselle, comme à toute autre région de France.
- La France doit se réformer en profondeur pour tenir compte de son caractère pluriethnique et des grandes variétés de ses régions et de sa population. L'idéal serait qu'elle adopte un système fédéral, à l'instar de ses voisins.

La reconstitution d'une région Alsace-Moselle rendra aux Alsaciens et aux Mosellans la maîtrise de leur destin. Le peuple alsacien-mosellan a besoin de son État pleinement autonome pour mener à bien son émancipation historique.

ALAIN A. LAUFFENBURGER

L'héritage et le patrimoine

Natif de Sarralbe, j'ai toujours été sensible à cette entité historique, religieuse, culturelle et linguistique qu'est l'Alsace-Moselle. L'ancien bourg était un bastion épiscopal (Metz) puis ducal (Lorraine). Il protégeait le catholicisme des attaques luthériennes et calvinistes d'une enclave toute proche, étrangère dans le territoire français, le comté de Sarrewerden.

Sarralbe localité à cheval sur la Moselle et le Bas Rhin.

Les protestants finirent par s'introduire à Sarralbe grâce à l'industrialisation de la fin du XIXe siècle (Solvay). La petite ville vécut dès lors avec deux paroisses, comme les villages du comté, devenu, à la Révolution, l'Alsace Bossue.

Liens étroits

Que de liens se sont tissés depuis ! Mariages, échanges commerciaux et agricoles, routes, chemins de fer, *Raiffeisen Kassen*, partenariats, consistoires, fédérations, sans oublier la Sarre qui roulait dans une même vallée des galets alsaciens et mosellans. Dès ma jeunesse, je fus pris dans ces tourbillons que la limite départementale ne parvenait pas à endiguer. Les excursions scolaires et associatives, les pèlerinages, les rencontres sportives, les colonies de vacances avaient pour destination incontournable l'Alsace. Vue de Sarralbe, la Ligne bleue des Vosges n'a jamais été une frontière.

Dans les années 1960, au Centre de formation maritime de Hourtin (Gironde), les apprentis matelots alsaciens et mosellans pouvaient se comprendre dans leurs dialectes, au grand dam des Savoyards, des Ch'tis, des Auvergnats, des Basques qui basquaient, des Bretons qui bretonnaient, des Corses isolés, et que dire des jeunes Parisiens, qui ne s'exprimaient que dans l'argot des Parigots ?

La religion et la langue maternelle ont façonné durablement les Alsaciens et les Mosellans, même immigrés. Le harki Zebat était bien intégré à Sarralbe dans les années 1970, car il me racontait sa guerre d'Algérie en francique rhénan ! Mais il est mort et son bistrot a fermé. On ne s'entretient plus en platt ni chez le boucher, ni chez le coiffeur. Et au supermarché, on ne parle plus parce que les commissions d'autrefois sont devenues de véritables courses. Le bassin houiller lorrain n'est plus l'eldorado du charbon, où l'on causait la *Bärschmannschprooch*, le langage des mineurs.

Double culture

Alors, que reste-t-il du platt dans cette Moselle-Est des origines si proche de l'Alsace Bossue adoptive ? L'inventaire se réduit : un festival, des *Kappensitzungen*, des soirées théâtrales, quelques dictionnaires et périodiques bilingues. Ah oui, j'oublie : des anecdotes humoristiques racontées naguère dans les veillées d'hiver, que j'ai transcrites dans un roman. Un simple devoir de mémoire !

C'est vrai, on peut encore amuser le peuple, mais plus les élites. On peut entretenir les franciques rhénan et mosellan, mais cet entretien n'est, dans les faits, que la sauvegarde d'un patrimoine linguistique. Le francique millénaire se meurt, faute d'usage ! Que vaut le platt en résistance dans une France autrefois patoisante, mais vraiment française depuis un siècle ? La dernière génération de locuteurs franciques est en train de disparaitre. Elle nous lègue sa double culture.

Les Alsaciens et les Mosellans ont été trois fois allemands, trois fois français. Chaque fois, ils ont réussi à s'adapter à leur nationalité changeante. Chaque fois, ils ont relevé leurs manches dans leur nouvel habit identitaire. Ils nous ont laissé leurs institutions de droit local. Ce sont des règles communes qui ont fait leurs preuves dans un pays enfin en paix. Et surtout dans une Europe enfin unie.

Partenaires dans la grande région

Nos ancêtres nous laissent un bel héritage. Certes, nous sommes fiers d'eux. Mais saurons-nous leur faire honneur et relever les nouveaux défis ? Saurons-nous, comme eux, surpasser nos atavismes et nos rancœurs ? Saurons-nous trouver des consensus dans la nouvelle entité « Grand Est » ?

Sommes-nous seulement conscients que nous avons grandi dans cette collectivité territoriale et que le jeu en vaut la chandelle ? Les cartes institutionnelles ont été distribuées dans une France à treize grandes régions, et force est de constater que nous avons en mains des atouts.

Aujourd'hui, les Alsaciens et les Mosellans peuvent donner mission à leurs représentants au conseil régional de préserver cet héritage et d'encourager son expression. Ils sauront s'engager avec leurs partenaires champenois, ardennais et lorrains. Leur capitale est européenne. Qui, mieux qu'eux, peut regarder l'avenir en face ?

JEAN-MARIE SAYS

Auteur d'un essai, *Grand Est, Des provinces romaines aux régions, Histoire d'une fusion* (Éditions des Paraiges).

Une «communauté d'intérêts de l'Alsace et de la Moselle»

À l'occasion du 30e anniversaire de l'Institut du droit local alsacien mosellan, les trois présidents des conseils départementaux d'Alsace et de Moselle se sont rencontrés pour adopter une déclaration solennelle affirmant leur volonté de coopérer davantage.

EXTRAITS DE LA DÉCLARATION :

«Les trois départements de l'Est sont unis par le droit local (régime cultuel, artisanat, droit du travail, livre foncier, chasse, régime local d'assurance maladie, etc.). Mais ils ont aussi en commun bien d'autres sujets : une histoire partiellement partagée, la pratique de dialectes et le souci de promouvoir le bilinguisme français-allemand, la coopération transfrontalière avec l'Allemagne, un certain nombre de traditions professionnelles et culturelles, des territoires très imbriqués au niveau de la frontière entre l'Alsace et la Moselle, des intérêts communs en matière de transport (voies fluviales, relations ferroviaires,) etc…

Ces trois départements autrefois partagés entre deux régions distinctes font désormais partie d'une région commune mais très vaste et donc plus éloignée des préoccupations spécifiques qui les unissent. Dans ce nouveau contexte, il convient d'optimiser la gestion des éléments d'intérêt commun aux populations d'Alsace et de Moselle. À l'évidence, cette mission incombe aujourd'hui de manière primordiale aux trois collectivités départementales.

L'institut du droit local qui fête en 2015 son 30e anniversaire constitue un exemple d'une coopération réussie entre les trois départements. (…) Mais il convient de chercher encore d'autres modalités pour intensifier la coopération pour les matières qui correspondent à des particularités des trois départements exprimant les caractères originaux de ces territoires dans des domaines juridiques, économiques, sociaux ou culturels (…).»

Siège de l'Institut du droit local alsacien-mosellan à Strasbourg.

La déclaration développe tout particulièrement la nécessité de la coopération dans le domaine linguistique et culturel :

« • ***Promotion du bilinguisme et de la langue régionale***

Les trois départements sont concernés par la promotion de la langue régionale constituée par les dialectes alémaniques et francique pratiqués sur leur territoire et leur expression standard, l'allemand. L'allemand est à la fois une langue historique de ces territoires et une condition pour l'accès au marché de travail transfrontalier. La nécessité de renforcer l'enseignement de l'allemand est reconnue dans les trois départements et rencontre des problèmes similaires.

• ***Promotion de la connaissance de l'histoire, du patrimoine et de la culture de l'Alsace et de la Moselle***

Les trois départements de l'Est sont caractérisés par une identité forte, avec des sensibles nuances entre l'Alsace et la Moselle, mais néanmoins en grande partie commune, fondée sur l'histoire et la géographie. Cette identité qui s'exprime aux plans social et culturel est un atout à préserver et à transmettre.»

Vers une séparation de plus en plus marquée

Le cadre administratif et institutionnel, resté largement commun au trois départements jusqu'au début des années 1970, s'est peu à peu fissuré.

De 1919 à 1971, la Moselle faisait partie de l'académie de Strasbourg. Durant cette période, de nombreuses dispositions de droit local continuaient à s'appliquer uniformément dans les trois départements (loi Falloux, statut de l'apprentissage et des écoles techniques, enseignement religieux, etc.), maintenant des traditions communes et facilitant les échanges de personnels. Le rattachement de la Moselle à l'académie de Nancy en 1972 est l'expression d'un effort de «normalisation» avec une marginalisation des dispositions locales en matière d'enseignement. On parle de la «fin du martyr des trois département». Parallèlement a été créé en 1970 l'université de Metz.(qui sera fusionnée en 2012 avec celle de Nancy). À partir de ce moment la tradition des étudiants mosellans de venir faire leurs études universitaires a Strasbourg s'est progressivement estompée. L'appartenance à la région Lorraine a conduit les Mosellans davantage vers Nancy, même si le siège le siège de la région était à Metz.

De nombreux autres organismes administratifs communs ont été supprimés au fil du temps. Le syndicat général des chasseurs en foret d'Alsace Moselle a disparu en 2005 au profit de trois fonds départementaux. Une Cour d'Appel propre à la Moselle a été créée en 1973.

Il subsiste le tribunal administratif de Strasbourg qui reste commun aux trois départements, la CARSAT d'Alsace Moselle est née de la fusion des CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) et CRAV (Caisse Régionale d'Assurance Vieillesse) d'Alsace Moselle, l'instance locale de gestion du régime local d'assurance maladie d'Alsace-Moselle, l'Institut du droit local alsacien-mosellan, l'Union des Églises Protestantes d'Alsace et de Lorraine, le Bureau des cultes du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle, le Crédit Foncier Communal d'Alsace et de Lorraine et de quelques associations qui portent le titre «Alsace-Lorraine» telles que l'association philomathique d'Alsace et de lorraine, etc.

TÉMOIGNAGE

Petit im-précis de géographie…

Savoir d'où je viens. Imaginer où je vais. Signifier le statut administratif (politique ?). Contextualiser tout ça avec l'Histoire. Avec une grand hache ?

Né à Mulhouse, dans le Haut-Rhin qui voisine sans problème avec le Bas-Rhin, lors d'une des premières Glorieuses, juste après la Libération. Nourri au sein maternel et au dialecte – le mehlhüsserditsch du coin, pas le strossburgerditsch des bäckser septentrionaux comme on dit à Mulhouse – jusqu'à mon entrée dans l'école maternelle où j'ai pris langue avec le français sans perdre mon elsasserditsch aux couleurs mulhousiennes et sundgoviennes.

Paysage mosellan.

Vingt-cinq ans plus tard, lardé de diplômes littéraires avec option éducationnelle, la parisienne administration centrale de la rue de Grenelle, je me retrouve devant des collégiens dans le pays des trois frontières qui boucle par le Nord la Moselle juste à trois coudées du Grand-Duché du Luxembourg. Tout près de Luttange. Presque à cheval sur la frontière linguistique, là où confluent à l'amiable la Bibiche et la Canner. Ici – locuteurs, comptez-vous… – on parle le « platt », variante mosellane du francique germanique.

Heure d'Alsace-Lorraine ?

Étais-je accueilli comme un cousin par mes collégiens et mes collègues ? J'y retrouvais des garçons et des filles de l'Est mosellan rencontrés à la fac de lettres, rue de Rome à Strasbourg, et qui caressaient la langue de Racine et de Queneau avec les musicales suavités de la Moselle sarregueminoise. Inutile de me poser la question concernant la spécificité de la Moselle et de sa frangine alsacienne : qu'en est-il du droit local dans ces terres ouvertes sur trois pays ? Rien. A peine était évoquée l'heure dite « d'Alsace et de Lorraine » qui permettait aux enseignants de français d'avoir une heure de cours en plus à partager avec leurs élèves – qui étaient souvent d'origine italienne, maghrébine ou portugaise. Quand cette heure a été supprimée à la fin du XX^{e} siècle par le gouvernement jacobin fort adroit de l'époque, aucune réaction dans les rangs. Voilà plus de quarante ans que je vaque ici en Moselle du Nord, impliqué dans de multiples activités – journalistiques, artistiques… – depuis ma mise en retrait par rapport à ce qu'on n'appelle plus l'« éduc'nat' ». Je ne me suis jamais mis en mèche avec une quelconque association d'Alsaciens de Moselle pour écluser des « humpa » et gambiller sur de la « blech ». J'ai préféré m'aventurer dans l'Histoire et ses petites histoires. Celle de la Lorraine depuis les ducs jusqu'aux sidérugistes de la Fensch. Celle de la Moselle accolée par méprise historique à une quelconque Lorraine – un tic attrapé à partir de la guerre de 70.

La hache de l'Histoire

Trop tard, j'ai compris qu'ici en Moselle septentrionale, on cousine davantage avec le Luxembourg. Sauf les jacobins centripètes… Or, la hache de l'Histoire vient de re-découper notre territorialité en « nous » casant dans une très grande région administrative censée nous rapprocher de Reims ou de Sedan. Prêchant dans le désert, je suggérais alors de former une région humaine et complice - plus « *heimlig* », tu meurs… – avec l'Alsace, la Moselle évidemment – plus quelques arpents des Ardennes si mystérieuses – et, tant qu'à faire, le Grand-Duché de Luxembourg. Pourquoi pas aussi un peu de la Sarre francique. C'était une forme d'idiotie cumulant insolence et sagesse. L'Histoire officielle est faite ailleurs.

Comment rêver et envisager la suite ?

Rare signalisation en francique luxembourgois dans le canton de Cattenom.

Tanguer sur un navire trop grand qui penche vers Strasbourg ?

Ou s'acoquiner sans une once de crapulerie avec le Luxembourg où danse toute la planète ? Je préfère me nourrir de mes racines et me rafraîchir aux merveilleux nuages – clin d'œil à Paul Verlaine, authentique Messin… ◗

FERNAND-JOSEPH MEYER

Mir Redde Platt, E Friehjohr fer unseri Sproch

Les festivals *Mir Redde Platt* et *E Friehjohr fer unseri Sproch* partagent les mêmes objectifs de valorisation des formes dialectales des langues régionales, platt lorrain et alsacien. Dans le sillage de la création de la Région Grand Est, un lien a été établi entre ces deux manifestations, l'OLCA (Office pour la Langue et la Culture d'Alsace) cherchant à se rapprocher de la Moselle à la suite de la réforme régionale. Dans ce contexte, la semaine inaugurale du Friehjohr s'est tenu en mars 2017 en Moselle. ◗

Jean de Pange,
entre Moselle et Alsace

Pourquoi évoquer Jean de Pange alors qu'il n'est peut-être pas la personne qui vient naturellement à l'esprit lorsque l'on parle d'Alsace-Moselle ? Il reste méconnu dans nos contrées en dépit du Lycée de Sarreguemines qui porte son nom.

Né en 1881, mort en 1957, il est éminemment actuel et a beaucoup de choses à nous dire. De 1920 à 1925, il a résidé à Saverne. Il habita la villa About, du nom de l'écrivain-académicien Edmond About qui y logea par intermittences au XIXe siècle. Il fit de cette demeure un lieu de rencontres avec ses amis intellectuels, un véritable forum de réflexion qui accouchera de l'ouvrage *Les soirées de Saverne* qui sera publié en 1926. Ce livre, petit essai de réflexion politique où l'on devine les idées de Pange met aux prises cinq personnages dont un sous-préfet, représentant l'État français, et un autonomiste, adepte de la double culture germano-latine.

Témoin à décharge au procès de Colmar

Il fut un intellectuel engagé. Il s'illustra par son courage au procès du complot qui se tint à Colmar en 1928. En effet, il déposa des témoignages à décharge pour les autonomistes qui se retrouvèrent inculpés dans un procès d'opinion. Ce soutien fit scandale dans les milieux bourgeois et francophiles qui composaient la société des amis de l'Université de Strasbourg qu'il avait contribué à fonder à l'issue de la Première guerre mondiale. Dans sa lettre de démission de cette association, il évoqua les liens intimes qui le reliaient à cette terre alsacienne. Il fréquenta pour cette raison de nombreux penseurs et hommes d'action liés à l'Alsace comme René Schickelé.

Il fut aussi un penseur, inspirateur des idées fédéralistes européennes. Sa jeunesse passée à Vienne (songeons au système fédéral qui fonctionne alors en Autriche-Hongrie), son attachement atavique à la terre lorraine, ses voyages de jeune homme en Orient qui forgèrent ce citoyen cosmopolite enraciné dans l'Europe le rendirent attentif à toutes les questions de nature à faire progresser l'union des peuples européens dans leur diversité constitutive. Sans viser l'exhaustivité des sujets auxquels il consacra son énergie, il convient de noter qu'il fut un fervent défenseur de la neutralité de la Sarre lors du plébiscite de 1935 qui donna une victoire écrasante au rattachement avec l'Allemagne. Il voyait dans un statut de neutralité de la région sarroise une possible conciliation entre les cultures latine et germanique, sans force centripète qui aurait tendu à annihiler la culture constitutive de l'État rival et voisin. Nous voyons bien aujourd'hui, sous le gouvernement Kramp-Karrenbauer, les potentialités culturelles et linguistiques d'une telle région de marche !

Partisan de l'Europe

Il fut un défenseur acharné du rapprochement franco-allemand dans lequel il voyait une préfiguration d'une symbiose des peuples européens. Il lança l'initiative d'un manuel franco-allemand. Il s'agissait surtout selon lui de rapprocher les élites éclairées des peuples pour faire avancer la cause de leur union. À noter qu'il voyait dans la Rhénanie ce qu'aurait pu être un territoire pionnier d'un certain fédéralisme qu'il appelait de ses vœux. Il entretenait à cette fin des liens avec Konrad Adenauer, à cette époque bourgmestre de Cologne qui fut également un tenant de l'autonomie de la Rhénanie dans un cadre fédéral favorisé par l'effondrement de l'Empire wilhelminien.

Il convient également de souligner que le comte concevait la chrétienté comme un facteur d'unité pour une possible construction européenne, qui vit finalement le jour à l'aube de sa vie. Il fut heureux de voir son fils intégrer le Conseil de l'Europe à ses balbutiements.

JEAN FAIVRE

Pour en savoir plus, voir la biographie du personnage écrite par Jean-Francois Thull , «*Jean de Pange, un Lorrain en quête d'Europe*» ainsi que le *Cahier des Pays d'Alsace* de 2003 édité par la société d'Histoire de Saverne et environs.

Les cigognes font aussi leurs nids en Moselle

Le redécoupage de la région « Grand-Est » est-il souhaitable ? Peut-on imaginer une nouvelle entité regroupant le Haut-Rhin, e Bas-Rhin et la Moselle ? Le droit local peut-il être le substrat fédérateur de cet espace géographique ? Les trois départements ont-ils des intérêts communs et ont-ils à gagner à envisager l'avenir ensemble ?

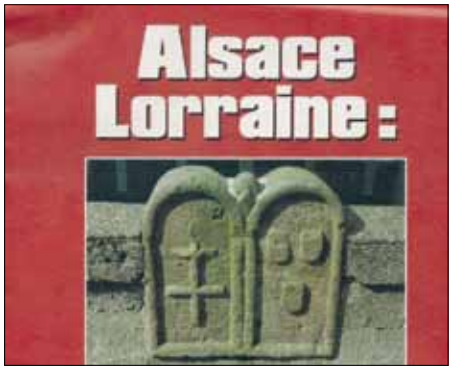

Blasons de l'Alsace et de la Lorraine datéée de 1722. Borne frontière du pont Bonduron à Ste Marie-aux-Mines.

Des constats qui relèvent de l'évidence

L'histoire commune des départements alsaciens et mosellan ne s'effacera jamais d'un trait de plume. Durant deux annexions (dont la première a duré presque un demi-siècle), les Alsaciens et les Mosellans ont revêtu l'uniforme allemand et les monuments aux morts de la guerre 14-18 ne peuvent pas porter la mention « morts pour la France ». Ce passé partagé est une marque territoriale indélébile.

Le droit local comprend des dispositions techniques qui ne posent pas de problème particulier d'application aux praticiens qui les connaissent (par exemple : droit communal, publicité foncière) alors que certains articles désuets du droit local peuvent faire l'objet d'une forte médiatisation et sont de nature à enflammer l'opinion publique (par exemple : délit de blasphème).

Il est préférable d'accompagner les mutations sociétales plutôt que de les subir afin d'être l'acteur de sa propre évolution. Il y avait sur les thèmes notamment du travail le dimanche, une impérieuse nécessité de révision, de simplification et de modernisation de la réglementation locale.

Le Conseil constitutionnel (arrêt SOMODIA de 2011) a enfermé le droit local dans des limites d'évolution très strictes. Le législateur a la faculté de le supprimer, le maintenir en l'état ou l'aménager mais sans accroissement de l'écart avec le droit commun. Les marges de manœuvre actuelles sont donc étroites et parfois à inventer.

Des droits individuels ou collectifs dont l'ancrage local reste fort ?

À titre d'exemples, citons :

- le retraité alsacien ou mosellan apprécie que sa pension vieillesse lui soit payé mensuellement et d'avance et non à terme échu comme dans les autres départements.

- en France, le 1er mai est le seul jour obligatoirement chômé de par la loi, sauf en Alsace et en Moselle où tous les jours fériés (y compris le vendredi Saint et le 26 décembre) sont des jours de repos « sanctuarisés » pour le salarié.

Le justiciable se rend compte de la bien meilleure qualité du service rendu par la chambre commerciale des TGI où l'échevinage permet la présence de juges consulaires élus auprès d'un magistrat professionnel.

Faire parler d'une voix Alsaciens et Mosellans, un exercice difficile mais indispensable

Il est possible trouver des solutions de bon sens et tirer le droit local vers le haut. L'actualité locale fourmille d'interrogations : est-il normal qu'il existe une disparité dans le régime de compensation du travail dominical entre d'une part, les salariés hors les départements alsaciens-mosellans (soumis à la loi Macron), les salariés d'Alsace bénéficiant de l'accord du 6 janvier 2014 et enfin les salariés mosellans qui eux, travaillent sans majoration automatique de salaire ni repos compensateur ? Heureusement pour la Moselle, un accord collectif a été signé ce 27 mars.

Le régime local d'assurance maladie, depuis la mise en place du système de complémentaire santé obligatoire dans les entreprises est devenu moins avantageux pour le salarié alsacien-mosellan. Pour respecter la jurisprudence du Conseil constitutionnel et pour maintenir le haut degré de solidarité des actifs du régime local avec les inactifs de ces départements, ne faudrait-il pas prévoir une participation des employeurs plus importante voire totale dans la couverture santé complémentaire obligatoire ?

Même si l'Observatoire de la laïcité préconise de rendre l'enseignement de la religion totalement optionnel, ne serait-il pas souhaitable de prévoir plutôt la transformation de l'enseignement religieux dans les écoles publiques d'Alsace et de Moselle en enseignement de culture religieuse ?

Hier solidaires dans l'adversité de l'annexion, pourquoi l'Alsace et la Moselle ne s'uniraient-elles pas demain pour le meilleur ? Dans le ciel de l'Est de la France, les cigognes ont senti l'évolution et viennent déjà, de plus en plus se nicher sur les toits mosellans. ◗

BERNARD ZAHRA

Auteur de l'ouvrage *Le droit local d'Alsace-Moselle tel qu'ils le vivent.*
Edition Mettis

Literarisches Lothringen

Bald nach der Annexion von 1871 setzte eine gezielte Einwanderung deutscher Siedler ein, die der einheimischen Bevölkerung anfangs oft verständnislos gegenüberstand. Es dauerte eine Generation, bis diese Grenze in den Köpfen aufzuweichen begann. Junge Deutsche, die in Lothringen, und junge Lothringer, die in Deutschland aufgewachsen waren, kamen miteinander ins Gespräch, was auch literarische Früchte trug.

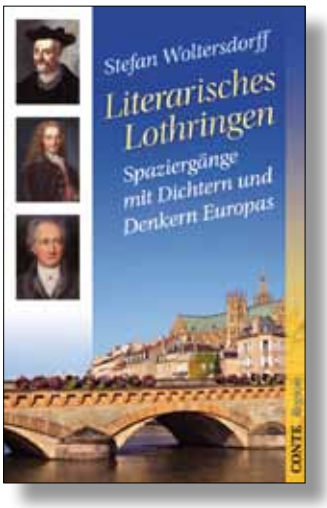

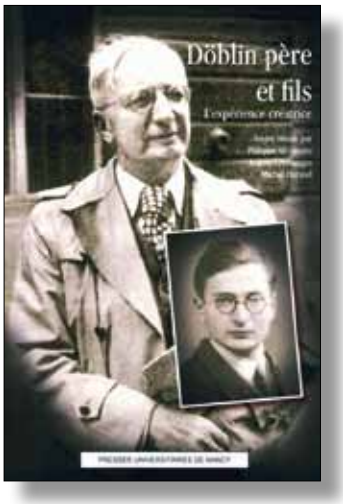

Freilich reicht der Raum hier nicht, diese wichtige Phase zwischen 1871 und 1914 auch nur annähernd zu würdigen. Nur einige Namen sollen erwähnt werden: die in Metz geborenen deutschen „Neu-Lothringer" Otto Flake, Hermann Wendel und Ernst Moritz Mungenast, die sich alle – freilich auf sehr unterschiedliche Weise – mit ihrer lothringischen Heimat literarisch auseinandergesetzt haben, sowie die „Alt-Lothringer" Yvan Goll aus Saint-Dié (ein Mitbegründer des Surrealismus, der zeit seines Lebens Metz verbunden blieb), Marya Delvard aus Réchicourt-le-Château (eine Schlüsselfigur des literarischen Kabaretts um 1900), Louis und Angelika Pinck aus dem Bitscherland (für die Überlieferung lothringischer Märchen, Sagen und Volkslieder waren beide ähnlich bedeutsam wie die Gebrüder Grimm für Deutschland).

Adrienne Thomas

Die Tochter einer Lothringerin und eines jüdischen Geschäftsmanns aus Preußen kam in Sankt Avold als Herta Adrienne Strauch zur Welt und wuchs in Metz zweisprachig auf. Während des Ersten Weltkriegs arbeitete sie als Rot-Kreuz-Helferin und verarbeitete ihre traumatischen Erfahrungen in dem autobiografisch geprägten Anti-Kriegsroman Die Katrin wird Soldat (1930), der in 16 Sprachen übersetzt, in Deutschland aber 1933 verbrannt wurde.

Nach nur zwei Jahrzehnten kehrte der Krieg (auch) nach Lothringen zurück, und wieder waren namhafte Autoren als Zeugen und (teilweise) Akteure dabei: auf deutscher Seite der mittlerweile gereifte Ernst Jünger sowie der junge Heinrich Böll (im lothringischen Saint-Avold wurde er auf seinen Einsatz an der Ostfront vorbereitet) sowie auf französischer Seite Jean-Paul Sartre (in Baccarat verbrachte er 1940 einige Zeit in deutscher Kriegsgefangenschaft).

1945 fand Lothringen mit dem Frieden auch seine Einheit wieder, doch die Menschen beiderseits der Grenze trennte ein anfangs unüberwindlich scheinender Abgrund von Schuld und Verbrechen. Umso erstaunlicher ist es, dass bereits wenige Jahre nach dem Krieg mit dem Aufbau eines vereinten Europas begonnen wurde, eines Projekts, das bekanntlich untrennbar mit dem Namen eines großen Lothringers verbunden ist: Robert Schumann. Neun Jahrhunderte nach dem Zerfall des Frankenreiches fand der lotharingische Geist mit ihm endlich doch noch Eingang in die Politik. Sein Zeitgenosse, der Schriftsteller Alfred Döblin, hatte zumindest die Hoffnung, dass dies gelingen könnte. Wie Schumann wurde auch er als Deutscher geboren und starb als Franzose, war also ein „Lotharingier" wie dieser. An sein besonderes Schicksal, in dem nicht zuletzt Lothringen eine wichtige Rolle spielte, soll hier abschließend erinnert werden.

Döblin in Saargemünd

Als Militärarzt hatte Döblin in Saargemünd (heute Sarreguemines) das Grauen des Ersten Weltkriegs miterlebt. 1918 war er aus Elsass-Lothringen nach Deutschland ausgewiesen worden, von wo er 1933 (wegen seiner jüdischen Abstammung) wieder zurück nach Frankreich fliehen musste. Zusammen mit seiner Frau und seinen Söhnen nahm er 1936 die französische Staatsangehörigkeit an. Sein Sohn Wolfgang, der nun Vincent hieß und ein brillanter Mathematiker war, wurde 1939 als französischer Soldat eingezogen und an der Saar eingesetzt, also eben dort, wo sein Vater gut zwei Jahrzehnte zuvor als deutscher Soldat gedient hatte. Nachdem sein Regiment bei Lunéville völlig aufgerieben worden war, setzte sich Wolfgang nach Housseras ab. In dem kleinen, lothringischen Bauerndorf verschanzte er sich in einer Scheune und schoss sich dort eine Kugel in den Kopf, um nicht in deutsche Hände zu fallen.

In 1952 hielt der bereits schwerkranke Alfred Döblin im Saarbrücker Rathaus, also quasi auf „lotharingischem" Boden, eine visionäre Rede über das „neue" Europa. Sein Aufruf zum Aufstand gegen eine nationalstaatliche Vergangenheit, die „nicht vergangen sein will und uns die Gegenwart und die Zukunft raubt", war seine Abschiedsbotschaft an die Welt und soll am Ende dieser Reise durch das lothringische „Klein-Europa" stehen. Es war ein Abschied, der zum Aufbruch mahnt und als Auftrag an kommende Generationen zu verstehen ist, aus lotharingischem Geist endlich ein „geistiges Europa" zu bauen. ◗ **STEFAN WOLTERSDORFF**

Literarisches Lothringen –
Spaziergänge mit Dichtern und Denkern Europas
ISBN 978-3-941657-40-3
19,90 €

Katharina und Katharina: zwei Frauengestalten der Reformation

Am 31. Oktober 1517 schlug der Augustinermönch Martin Luther an der Türe der Schlosskirche zu Wittenberg 95 lateinische Thesen (Streitsätze) über den Ablasshandel an und läutete damit endgültig die Reformationsbewegung ein, die eine neue Beziehung zwischen Gott und Mensch, zwischen Welt und Kirche anstrebte.

Katharina von Bora. (Lukas Cranach der Ältere, 1525)

Wenig später veröffentlichte Luther deutsch geschriebene Streitschriften unter den Titeln: "Die babylonische Gefangenschaft der Kirche", "An den christlichen Adel deutscher Nation" und "Von der Freiheit eines Christenmenschen". Wobei sich der Begriff Freiheit auf den Menschen als geistiges Individuum beschränkte und dieser weiterhin der Obrigkeit Gehorsam schuldete. Luthers Streitschriften verbreiteten sich" wie ein Sturmwind" durch die deutschen Lande und wurden von allen Ständen interessiert und begeistert aufgegriffen.

Die Gewalt des Worts

Kampfschriften, Flugschriften hatten seit der Verbreitung des Buchdrucks als Kampfrufe, Forderungen, Utopien und Träume die verschiedenen Gesellschaftsschichten zum Protestieren und zum Handeln aufgerufen. Zentrale Forderungen waren vor allem eine schnelle Abschaffung der dringendsten sozialen Missstände (Leibeigenschaft) und eine religiöse Neuerung.

Das Gegenüber von Eigennutz und Gemeinnutz findet sich in der gesamten gesellschaftkritischen Literatur der damaligen Zeit. Der deutsche Humanist Ulrich von Hutten befürwortete eine "Reformation" und wandte sich in deutscher Sprache in seinem "Gesprächsbüchlein" gegen "die Tyrannen, gegen Rom, seine Reichtümer und Machenschaften..." So wurden Wort und Literatur zum Mittler der geistigen und politischen Auseinandersetzung. Das Schrifttum wandte sich nicht mehr an einen begrenzten Kreis, sondern an die breite Bevölkerung oder, wie es Hans Sachs ausdrückte "an den gemeinen Mann". Die Literatur der Reformation wurde so zum festen Bestandteil der geschichtlichen reformatorischen Bewegung.

Die "Reformation", die Marc Lienhard als "eine Zeit der gespaltenen und erneuerten Christenheit" definiert, lag in der Stadt Straßburg hauptsächlich in den Händen von Jakob Sturm, Wolfgang Capito, Matthias Zell und Martin Bucer. Es ging den Straßburger Reformatoren vor allem um die Suche nach Einheit, um Vermittlung und Frieden. Sie zeigten eine ständige Bereitschaft für Dialog und Maßhalten in der Verwirklichung der lutherischen Forderung nach Rückkehr zu den biblischen Quellen und in seiner Kirchen- und Papstkritik.

Katharina Zell

Die Frauen – so heißt es bei Paulus – sollen in der Kirche schweigen und sich nicht in theologische Debatten einmischen. Und bis auf wenige rühmliche Ausnahmen gab es sehr wenige Frauen, die sich durch öffentliche Teilnahme an politischen und religiösen Diskussionen hervortaten. In der Reformationsbewegung ist fast ausschließlich von Reformatoren die Rede. Die Straßburgerin Katharina Schütz, die den zwanzig Jahre älteren wortmächtigen Prediger und Straßburger Refomator Matthäus Zell heiratete, ist eine der wenigen Frauen, die den Titel "Reformatorin" tragen.

Matthäus Zell: der Straßburger Reformator und Münsterpfarrer.

Die 1497 geborene Schreinerstochter beschäftigte sich schon als junges Mädchen mit Glaubensfragen. In der Lutherschen Lehre vom Wort Gottes und dem Glauben als einzigem Gnadenmittel (Sola Scriptura, Solus Christus) fand sie einen Ausweg aus ihren Zweifeln. Wie sie einmal von sich sagte, "habe sie alle Pfarrherren und Kirchenverwandten gefördert und geliebt". Sie schwieg keineswegs "in ecclesia". Sie stellte Fragen, brachte ihre Ansichten vor und schrieb "rauhe Briefe" an den Erzbischof. Katharina ergriff energisch Partei für den der Luther-Reformation zugetanen, späteren Münsterpfarrer Matthias Zell, mit dem sie 1523 in den Ehestand trat. In einer "Entschuldigung" genannten Streitschrift verteidigte sie gegenüber dem Erzbischof die - von der römischen Kirche mit Exkommunikation belegte - Priesterehe als gottgewollt und gottesfürchtig.

Katharina war ihrem Ehemann eine ebenbürtige Partnerin. Beide hatten neben religiösen Fragen auch ein offenes Ohr und eine tatkräftige Hand gegenüber sozialen Missständen. Das kinderlos gebliebene Pfarrhaus stand weit offen für Arme, Kranke, Schutzsuchende und Notleidende. Es heißt, dass Katharina in den Tagen des Bauernkriegs täglich an die hundert Personen verköstigte. Als protestantische Glaubensflüchtlinge aus Kenzingen im Breisgau in Straßburg Schutz suchten und fanden, verfasste Katharina 1524 eine Trostschrift für ihre im Breisgau gebliebenen Frauen: "Den leydenden Christgläubigen Weibern der Gemein Kentigen minen Mitschwestern in Christo Jesu zu Handen".

Ein gläubiger Christ diente Gott nicht mit einem gottgefälligen Leben, sondern auch mit seinem fröhlichen Lobgesang. In diesem Sinne fordert die oft als "Engel von Straßburg" bezeichnete Katharina im Vorwort zu einem evangelischen Gesang-

buch von M. Weiße zum fröhlichen Singen auf. Ein jeder könne und solle Gottes Lob singen: "Der Lehrling bei der Arbeit, die Magd beim Geschirrwaschen, der Bauer auf dem Feld, die Mutter neben der Wiege ihres Kinds..."

Straßburg galt in dieser Zeit als "Herberge der Gerechtigkeit". Matthäus Zell, der zwischen den aufständischen leibeigenen Bauern und den geistlichen Großbesitzern vermittelte, wurde 1526 mit der Gedenkmünze der Stadt Straßburg ausgezeichnet. Die Zells waren entschiedene Gegner der römischen Kirche, zeigten sich aber tolerant und zum Dialog aufgeschlossen, was die religösen Dispute der Reformation betraf. So tauschte die Zellin Briefe mit Luther und ermahnte ihn zu mehr Toleranz in der Abendmahlfrage ("Dies ist mein Leib/ dies bedeutet mein Leib"). Luter lud deshalb die beiden Zells 1535 nach Wittenberg ein, um die gütliche Einigung mit Zwingli zu feiern.

Auch nach dem Tod von Matthäus im Jahr 1548 griff Katharina aktiv in die religiöse Dikussion ein. Ihre Wohnung blieb eine Freistatt für Flüchtlinge aller Art. Fünf Jahre vor ihrem Tod veröffentlichte die Zellin "ein Brieff an die gantze Bürgerschft der Statt Straßburg", in dem sie Leben und Schaffen ihres Mann, des "Maître Mathis", zusammenfasste. Die gelehrte, mutige, glaubensfeste Katharina starb am 5. September 1562 in Straßburg.

Katharina Luther, geborene von Bora

Sie ist fünf Jahre alt, als ihr Vater die Halbwaise in eine Klosterschule steckt. Mit zehn Jahren kommt sie in das Zisterzienserinnenkloster Marienthron, wo sie 1515 mit sechzehn Jahren nach einjährigem Noviziat die Gelübde ablegt und Nonne wird. Im Kloster lernte sie "schreiben, lesen, sticken und beten". Irgendwie werden Lutherschriften in das Kloster eingeschmuggelt. Eine davon trägt den Titel: "Ursach und Antwort, dass Jungfrauen

Das Ehepaar Martin und Katharina Luther. (Lukas Cranach, der Ältere, um 1529)

Die Thesentüre der Schlosskirche zu Wittenberg.

Klöster göttlich verlassen mögen". Am 5. April 1523 werden Katharina und acht ihrer Mitschwestern von einem Fluchthelfer namens Leonhard Koppe – in Fässern versteckt – mit einem Planwagen nach Torgau und von dort nach Wittenberg gebracht. Dort lebt Katharina zwei Jahre beim Stadtschreiber Reichenbach und im Haus des Lukas Cranach, des Âlteren.

Alle Mitschwestern Katharinas finden innerhalb Jahresfrist Ehemänner. Nur Katharina ist noch nicht "versorgt", da die Ehe mit dem Nürnberger Hieronymus Baumgärtner an der Weigerung seiner Eltern gescheitert war. Luther schlägt einen weiteren Ehekandidaten vor, den Katharina ablehnt. Da bietet ihr Luther die Heirat an. Auch die Freunde drängen ihn, bei der Priesterheirat mit gutem Beispiel voranzugehen. Denn wie er einmal schrieb - oder in einer Tischrede sagte - habe "Gott den Menschen zur Geselligkeit und nicht zur Einsamkeit geschaffen. Deshalb gebe es Männlein und Weiblein..."

Katharina und Luther heiraten am 13. Juni 1525. Die Hochzeitsfeier findet am 27. Juni statt, wobei ein Fass Bier nicht fehlen darf. Das geht aus einem Brief hervor, den Luther an Katharinas ehemaligen Fluchthelfer Leonhard Koppe in Torgau schreibt: "... Es hat mich Gott gefangen plötzlich und unversehens mit dem ewigen Band der heiligen Ehe, sodass ich zur Bestätigung ein Gastmahl feiern muss am Dienstag. Damit nun mein Vater und meine Mutter und alle guten Freunde umso fröhlicher sind, lässt Euch mein Herr Katharina und ich gar freundlich bitten, dass Ihr uns zum guten Trunk ein Fass des besten torgischen Bieres, das Ihr bekommen könnt, auf meine Kosten und aufs allerförderlichste hierherfahren wollt. Ich will Fuhrlohn und alles redlich geben... Hiermit Gott befohlen. Amen. Am Mittwoch nach Fronleichnam, im Jahre 1525. Martinus Luther."

Frau Lutherin

Luther äußerte sich bald nach der Heirat, dass es angenehm sei, "nicht mehr allein am Tisch zu sitzen und morgens neben zwei Zöpfen aufzuwachen". Am zweiten Juni 1526 kommt der erste Sohn Hans auf die Welt. Es folgen bis 1534 eine Elisabeth, ein Lenchen, ein Martin, ein Paul und eine Margarethe...

Luther überlässt seinem "Herrn Käthe" die Sorge für die Kinder und den gesamten Haushalt im Schwarzen Kloster, dem ehemaligen Wittenberger Augustinerkloster, das der Landesherr dem Paar zur Verfûgung stellte. Luther hatte neben seinem Gehalt als Professor der Universtiät Wittenberg, einem Anrecht auf freies Bauholz und Brennholz, auf Brot- und Braugetreide keine Einkünfte. Der Haushalt und die dort zu Verköstigenden wuchsen mit den Jahren auf 30 bis 40 Personen an. Da war die immer mehr wachsende Familie, die Waisen aus verwandten Familien, stellenlose Prediger, Nonnen, wandernde Magister, Studenten, Freunde.... Katharina erwirbt Grundstücke, braut Bier, baut an und baut um, hält Vieh und betreibt Gärten. Sie ist eine Art von "evangelischer Unternehmerin der ersten Stunde".

Katharina Luther war mehr als nur Mutter und Haushälterin. Sie war Luther nicht nur eine Bett- sondern auch eine Seelengefährtin. Ihre Persönlichkeit geht aus den 21 an sie gerichteten Briefen Luthers hervor, wo er sie "Mein Herr Käthe", "Morgenstern von Wittenberg", "allerheiligste Frau Doktorin", "mein treffliches liebes Weib", "meine herzliebe Hausfrau" nennt. Da sind auch ihre Fragen in den schriftlich überlieferten Tischreden, wo sie sich mit dem Sündenverständnis, mit Bibelauslegungen, Ehebruch und Hexerei auseinandersetzt. Auch dass Luther sie als Vormund für seine Söhne bestimmt, sie als Alleinerbin einsetzt und ihr damit die damals für Frauen nicht bestehende finanzielle Mündigkeit zugesteht, zeigt seine Liebe und sein Vertrauen. Katharina überlebte ihren Martinus um sechs Jahre. Sie starb am 20. Dezember 1552 und wurde in der Stadtkirche von Torgau beigesetzt.

Diese beiden Frauen, die Straßburgerin Katharina Zell, geborene Schütz (1497-1562) und die Wittenbergerin Katharina Luther, geborene von Bora (1499-1552), verkörpern beispielhaft die in der Reformation angestrebte Verbindung von Glauben und selbst gestaltetem Leben, von Glauben- und aktiver Weltzuwendung.

EMMA GUNTZ

Un drôle d'accent

Il y a l'accent grave, l'accent aigu, l'accent circonflexe, l'accent alsacien. Il serait question d'en supprimer certains. Heureusement ils résistent.
Il y a des accents drôles qui peuvent devenir graves.
Il y a des histoires graves qu'on peut raconter de façon drôle.

© Tomi Ungerer

Mon père en avait une sur le bout de la langue. Une histoire d'accent qui le concernait directement.

C'était une de ses histoires préférées qu'il ne cessait de répéter surtout dans ses dernières années. Il savait la raconter avec humour en y mettant le ton, les mimiques et l'expression. Une histoire qui aurait pu tourner au vinaigre à cause d'une fable, à cause d'un mot, à cause d'une prononciation.

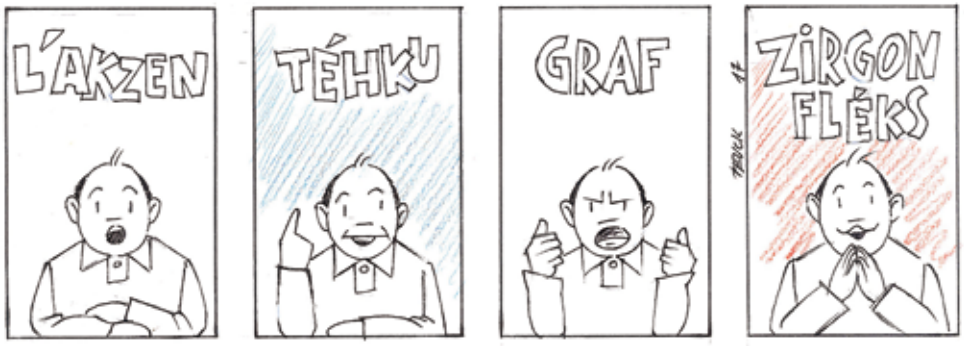

© Roland Peuckert

Comme bien d'autres, en Alsace, son parcours a été particulier, ponctué de chemins de traverse et de détours, et ne serait plus possible de nos jours.

Il est né en 1908, à l'époque où l'Alsace était allemande, sa langue maternelle était l'alsacien, la langue officielle étant l'allemand.

En 1918, l'Alsace étant à nouveau française, la langue de l'école et des apprentissages est devenue le français avec interdiction de parler l'alsacien à l'école sous peine de punition - La langue maternelle s'est vengée, a résisté en laissant traîner dans la bouche des enfants un drôle d'accent.

Mon père a quitté l'école à 16 ans pour aller « en apprentissage ».

Il s'est trompé d'annonce dans le journal et s'est retrouvé apprenti chez un technicien dentaire.

Il a travaillé comme technicien dentaire chez un dentiste à Mulhouse où il s'était installé avec femme et enfants. Au début de la guerre, il était dans l'armée française à Épinal dans les Vosges.

Il a eu l'occasion pendant cette période de jouer dans une pièce de théâtre créé par l'un de ses supérieurs, mettant à profit son humour et son accent alsacien (en accentuant encore ce dernier) le rôle d'un père de famille nombreuse, un peu benêt probablement, qui s'appelait Monsieur Hasenfratz (gueule de lapin) à qui il arrivait toutes sortes d'aventures avec un accent à faire rire tout le régiment.

Quand l'Alsace a été annexée par l'Allemagne, il a été possible pour les techniciens dentaires de faire une formation à Karlsruhe pour devenir dentiste. Mon père a profité de cette opportunité pour progresser dans sa profession et a pu ensuite travailler comme chirurgien-dentiste à Mulhouse.

Après la guerre, dans l'Alsace à nouveau française, il a fallu pour ces diplômés refaire une formation à la clinique dentaire de Strasbourg.

Père de cinq enfants, il prenait le train chaque dimanche soir pour passer la semaine à la clinique dentaire et loger en cité universitaire pour que son diplôme soit validé. Il n'a pas eu trop de difficultés, son expérience pratique de plusieurs années lui permettant même de conseiller les jeunes étudiants qu'il côtoyait. Par contre, ces derniers ont remis en cause le parcours de ces dentistes qui l'étaient devenus sans avoir passer le bac. C'est ainsi qu'a été mis en place un examen spécial pour les non bacheliers que mon père a dû passer et qu'il a failli louper à cause d'une épreuve de français et à cause de son accent.

C'est oralement et non sur le papier qu'il faudrait raconter cet épisode. Les mots de l'écriture ne peuvent rendre compte d'un accent ou d'une difficulté de prononciation et mon père certainement en rajoutait pour tourner en dérision ce qui s'était passé pour lui.

Il lui a été demandé pour cette épreuve de français de lire ou commenter une fable de La Fontaine : « La mort et le bûcheron ».

Le professeur non alsacien n'ayant pas supporté la façon dont mon père disait « bûcheron » (probablement le b ou le ch ou les deux, n'étaient pas corrects), il a pris un malin plaisir à lui faire répéter ce mot en le corrigeant sans arrêt, en lui faisant mille grimaces (la bouche en cul de poule, etc.) pas moyen pour mon père (humilié, retenant sa colère d'être considéré comme un enfant alors qu'il avait plus de quarante ans, se disant en lui-même « s'il me demande encore une fois de répéter je lui casse la figure », sachant qu'il en allait de sa carrière) de dire correctement « bûcheron » sans ce foutu accent.

Quand, à la fin de toutes les épreuves, il a su qu'il était admis, il est allé revoir ce professeur en lui demandant si lui- même aurait pu lire un texte en allemand en le prononçant correctement, sans accent.

Accent à rire, accent à pleurer ?
Accent dont il faut se débarrasser ?

Derrière les accents il y a de drôles d'histoires à raconter. Des histoires de bouche, des histoires de langue, des histoires d'identité. Des histoires de bac à passer pour aller d'une langue à l'autre sans quitter la rive où l'on est né… ◗

JANINE GEISS

INSTANTS D'UN GAI SAVOIR ALSACIEN

Marc Chaudeur

L'auteur entend construire une connaissance de l'Alsace cohérente en se libérant de toute limitation intellectuelle, idéologique et esthétique. Le livre présente de nombreuses et diverses pièces de ce cheminement.

Editions Allewil.
Prix : 14,20 euros

CONTES POPULAIRES ALSACIENS DE JOSEPH LEFFTZ

Gérard Leser

Gérard Leser et les éditions Degorce nous rendent à nouveau accessibles, de plus dans une édution bilingue les *Contes populaires alsaciens de Joseph Lefftz* (1888-1977), l'un des grands folkloristes et érudits de l'entre-deux-guerres. La nouvelle édition, de cette œuvre parue en 1931 comporte d'utiles annotations.

252 pages, ouvrage broché - Prix : 19,90 €
ISBN 978-2-9525327-7- 8 Mars 2016

LES RENCONTRES DE STRASBOURG DES LANGUES RÉGIONALES OU MINORITAIRES D'EUROPE

Les Rencontres de Strasbourg des langues régionales ou minoritaires d'Europe, sous la direction de Pierre Klein, textes des contributions au colloque organisé par la Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass les 18-19 mars 2015 à Strasbourg

Editions Allewil. Prix : 25 euros

L'ALSACE N'EXISTE PLUS

Pierre Kretz

Après *Le Nouveau malaise alsacien*, qui a connu un vif succès, ce nouvel ouvrage se propose d'approfondir la réflexion engagée, avec toute la clarté, l'humour et l'ironie qui sont propres à l'auteur

Le Verger Editeur, 224 pages

TOUT SUR LE BILINGUISME ! TOUS POUR LE BILINGUISME !

Fédération Alsace bilingue-Verband zweisprachiges Elsass

Dans cette brochure les associations membres de la Fédération Alsace Bilingue se présentent. Leur plate forme commune au sein de cette fédération est reproduite, ainsi que divers autres documents sur l'histoire et la situation actuelle de la langue régionale

Editions Allewil. Prix : 14 euros

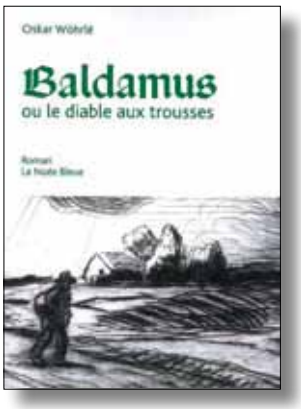

BALDAMUS OU LE DIABLE AUX TROUSSES

Oskar Wöhrle

Oskar Wöhrle, natif de Saint Louis est un grand écrivain alsacien, tombé dans l'oubli car germanophone et ayant choisi de vivre en Allemagne après 1918. Pour la première fois traduit en français, le roman autobiographique «Baldamus ou le diable aux trousses», écrit en 1913, a connu un énorme succès en Allemagne. Baldamus est un mauvais garçon du Sundgau qui quitte l'école et sa famille. Il se lance dans un long périple pédestre sur les routes. Oskar Wöhrlé raconte dans une langue teintée d'argot, de régionalismes et d'envolées lyriques, les rencontres et les aventures rocambolesques de son anti-héros révolté.

Editions la Nuée Bleue, coédité avec Tchou. Prix : 20 euros.

LÉGENDES DE SERPENTS, DRAGONS ET CRAPAUDS EN ALSACE

Gérard Leser

Collection de trente-huit légendes surprenantes,avec des éclaircissements sur leur origine et leur signification. L'Alsace n'a pas fini de surprendre avec ses mythes, qui renaissent d'un passé toujours passionnant et ouvrent à un inconscient collectif.

Éditions Degorce, 138 pages, ouvrage broché,
ISBN 978-2-9525327-6-1 Janvier 2017
Prix : 15,90 €

EDITION

LEÇONS D'ALSACIEN
Yves Bisch et Edgar Zeidler

Tome 3 d'une compilations d'articles de *L'Alsace* présentant des noms dialectaux. Une page par mot, décrit et illustré avec humour. L'objectif des auteurs est de fournir à tous ceux qui œuvrent professionnellement ou bénévolement à la transmission de l'*Elsassisch* ou *Elsasserditsch*, de «l'allemand d'Alsace», un support lexical destiné à illustrer leurs cours. ◗

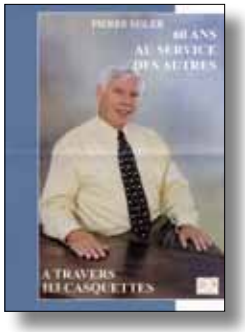

60 ANS AU SERVICE DES AUTRES À TRAVERS 113 CASQUETTES
Pierre Egler

Ouvrage biographique de l'ancien conseiller général du canton de Saint Amarin, qui décrit une vie publique engagée dans de nombreuses institutions et de multiples dossiers alsaciens. ◗
Editions du journal de la Ménagère • 20 €

ZU HAUSE IM 20. JAHRHUNDERT – HERMANN KESTEN
Biographie von Albert M. Debrunner

Hermann Kesten (1900-1996) ist eine Jahrhundertgestalt. Er prägte die Literaturszene der Weimarer Republik, war eine zentrale Figur des Exils und trug wesentlich zu den Debatten der jungen Bundesrepublik bei. 1933 sah er sich gezwungen, Deutschland zu verlassen. Die nächsten sieben Jahre lebte er in Frankreich. Bleibende Verdienste erwarb er sich durch die Werkausgaben von Joseph Roth und René Schickele sowie durch literarische Porträts und Briefsammlungen zum Exil.
Albert M. Debrunner hat sich über mehr als 25 Jahre mit Hermann Kesten beschäftigt. Er ist Stiftungsrat der Hebel-Stiftung. Er publizierte verschiedene Bücher, u.a. «Freunde, es war eine elende Zeit ! René Schickele in der Schweiz 1915-1919» (2004). ◗
Prix : *36 € / CHF 39.80*
ISBN 978-3-03850-032-2

DO ÙN JETZ SCHEENHEITE VÙN ÙNSRER WELT
Yves Rudio

Das dritte Band der kleinen Gedichten in Dialekt von Yves Rudio mit deutscher Fassung und französischer Übersetzung. ◗
Editions Salde • Prix : 9 €

CD

WURZLE
Roland Engel

Les mélodies sont traditionnelles d'Alsace. Ce sont des airs à danser. D'autres ont été sélectionnées dans *Das Volkslied im Elsass* de Joseph Lefftz et dans *Anthologie du chant scolaire et post-scolaire*. Les textes sont de Roland Engel sauf *Lied eines Krigskrüpel*, et un poème d'Henri Mertz. ◗ *Liederbrunne* - CD • 15 €

ICH BIN DO
Isabelle Grussenmeyer

Ich bìn do est un album avec des compositions d'Isabelle Grussenmeyer, des textes avec des notes d'humour, une touche de poésie, une invitation à transformer le quotidien en rêve... le tout sur des musiques aux sonorités actuelles. ◗ *Liederbrunne* - CD • 15 €

HORICH DE STORICH
Serge Rieger & Jean-Jacques Bastian

Livre CD avec des chansonnettes en dialecte pour et avec des enfants. ◗
Éditions Pim Pam Poum • 15 €

PIERRE SPECKER
Poussière d'étoile

Pierre Specker présente son anthologie de «Rock un Volk üsem Elsàss 1978-2015». ◗
Par correspondance 10 € (+ port 2 €) chez Pierre Specker
12, rue de la Paix - 68510 Kappelen